



## ENJEUX DE L'HEURE

# Remaniement au comité de suivi de l'accord FCC – CACH



Nehemie Mwilanya et Jean Marc Kabund paraphant un protocole d'accord FCC-CACH

A en croire des indiscretions recueillies dans la haute sphère politique, Félix Tshisekedi et Joseph Kabila ont préféré se délester de ceux qui représentent, tant au Front commun pour le Congo (FCC) qu'au Cap pour le changement (Cach), l'aile dure et radicale au sein de la coalition. Un noyau de nouveaux négociateurs plus pondérés prend le relai du travail abattu jusque-là.

Les négociations entre FCC-Cach interrompues depuis plusieurs mois à cause des tensions au sein de la coalition gouvernementale vont reprendre afin de parachever les nominations dans les entreprises publiques et de préparer un remaniement du gouvernement.

Page x

## REPRISE DU TRAFIC AÉRIEN VERS L'UE

## Plaidoyer pour la prise en compte des voyages d'affaires



L'aéroport international de Ndjili

Au cours du conseil de la quarante-quatrième réunion du Conseil des ministres tenue le vendredi 14 août par vidéo conférence sous la présidence du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, il a été, entre autres, question de la levée par l'Union européenne (UE) des restrictions de voyages non essentiels pour les ressortissants des pays tiers.

Page x

## Une campagne de sensibilisation et de formation des relais communautaires

Cette activité organisée dernièrement par Caritas Congo ASBL, en partenariat avec les Caritas diocésaines Molegbe et Budjala, dans les zones et les aires de santé situées dans la partie nord et sud de l'Ubangi, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Un monde sans faim » aux diocèses de Molegbe et de Budjala.

Le projet a une durée de cinq ans, allant de 2018 à 2022.

En tout, quatre-vingt-neuf personnes ont été formées et outillées lors de cette activité menée en vue de former des relais communautaires. Ces derniers devraient à leur tour sensibiliser les populations au niveau de leurs villages respectifs sur la covid-19.

Page x



Distribution des kits de protection contre la covid-19

## ADICOMAWARDS

## L'humour congolais

Page x



## REPRISE DU TRAFIC AÉRIEN VERS L'UE

# Plaidoyer pour la prise en compte des voyages d'affaires

**Au cours du conseil de la quarante-quatrième réunion du Conseil des ministres tenue, le vendredi 14 août par vidéo conférence, sous la présidence du chef de l'Etat Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, il a été, entre autres, question de la levée par l'Union européenne (UE) des restrictions de voyages non essentiels pour les ressortissants des pays tiers.**

A ce sujet, la ministre d'Etat aux Affaires étrangères a fait le rapport au Conseil de l'audience qu'elle a accordée à l'ambassadeur de l'UE en RDC, laquelle audience a permis de lever quelques zones d'ombre en rapport avec cette mesure visant à assurer la continuité des services de transport vers le continent européen. À compter du 8 août, l'UE avait, en effet, recommandé aux États membres l'ouverture des frontières et la levée des restrictions de voyages considérés comme non essentiels, lesquels voyages étaient temporairement suspendus depuis le 17 mars dernier pour lutter contre la pandémie de covid-19.

Quinze pays sont, pour l'heure, bénéficiaires de la réouverture de l'espace aérien européen sur la base d'un critérium assez rigide. Sont ainsi favorisés dans ce listing les pays qui sont considérés par les vingt-sept comme ayant une situation épidémiologique suffisamment bonne, ainsi que les capacités nécessaires de gestion des cas (dépistage, contact tracing, etc.). Les résidents de tous les autres États restent à priori interdits de voyager vers le territoire de l'UE, sauf déplacement essentiel.

Au cours de sa rencontre avec la cheffe de la diplomatie congolaise, l'ambassadeur de l'UE en RDC l'a rassuré sur le fait que la liste dressée par son institution n'était pas rigide car soumise à un réexamen toutes les deux semaines. Le diplomate de l'UE a, par ailleurs, expliqué que les mesures prises dans le contexte de la pandémie de covid-19 étaient purement sanitaires et non migratoires. En ce sens, a-t-il noté, elles ne constituent pas une quelconque discrimination à l'égard de la RDC et n'affectent uniquement que les voyages non essentiels.

Si pour l'ambassadeur de l'UE les critères ayant prévalu à la détermination de la liste de quinze États bénéficiaires de la reprise des vols vers le vieux continent tiennent la route parce que basés essentiellement sur des considérations d'ordre sanitaire, le gouvernement congolais a, quant à lui, une autre lecture des faits. Ces critères, du point de vue du gouvernement Ilunkamba, sont empreints de subjectivité alors que l'UE aurait fait œuvre utile en misant sur des aspects purement désintéressés tels que l'incidence, la prévalence et le taux de létalité.

Outre l'élargissement de la liste des bénéficiaires aux voyages d'affaires comme recommandé par la partie congolaise présente à cette réunion, il a été adopté le principe de se référer au comité national de coordination, une structure du ministère de la Santé qui gère toutes les questions liées aux épidémies. Dans cette structure siègent les représentants des partenaires dont ceux de l'Union européenne, à même de fournir des données fiables de l'évolution de la pandémie en RDC. Celles-ci devraient être produites aux instances européennes compétentes afin de juger en parfaite connaissance de cause l'évolution de la situation de la RDC en la matière, indique le compte-rendu du Conseil.

**Alain Diasso**

## ENJEUX DE L'HEURE

# Remaniement au comité de suivi de l'accord FCC-CACH

**Les négociations entre FCC-CACH interrompues depuis plusieurs mois à cause des tensions au sein de la coalition gouvernementale vont reprendre afin de parachever les nominations dans les entreprises publiques et de préparer un remaniement du gouvernement.**



Nehemie Mwilanya et Jean Marc Kabund paraphant un protocole d'accord FCC-CACH

Interrompues depuis quelque temps à cause des tensions récurrentes observées dans les deux camps de la coalition au pouvoir dont les membres continuent à s'observer en chiens de faïence, prêts à se rentrer dedans, les négociations autour du Comité de suivi de l'accord FCC-CACH sont sur le point de reprendre. Mise au point pour traiter des questions de la vie nationale sous le prisme d'une unicité de vue de sorte à maintenir la cohésion entre les deux familles politiques composant la coalition majoritaire, cette plateforme traverse une mauvaise passe à la suite des divergences d'approche sur certains dossiers d'intérêt national. Des divergences qui n'ont hélas pas empêché les responsables de deux camps à s'invectiver sur

la place publique jusqu'à couvrir d'opprobres leurs leaders respectifs qui n'ont pas tardé à réagir. Ainsi donc, à en croire des indiscrétions recueillies dans la haute sphère politique, Félix Tshisekedi et Joseph Kabila ont préféré se délester de ceux qui représentent, tant au FCC qu'au CACH, l'aile dure et radicale. Vu le contexte sociopolitique de l'heure, ces genres de personnages exacerbent inutilement la tension au sein de la coalition en entretenant des discours haineux et séparatistes. FCC et CACH auront donc payé le prix de ces extrémistes patentés qui, malencontreusement, jouent contre les intérêts de la coalition. Layant compris et, pour sauver la coalition au pouvoir, Félix Tshisekedi et son prédécesseur ont fait mau-

vaise fortune bon cœur en mettant de côté ces membres un peu trop zélés.

A l'UDPS, Jean-Marc Kabund et Augustin Kabuya, respectivement président a.i et secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) ne font plus partie du Comité de suivi de l'accord FCC-CACH. Vidiye Tshimanga, un autre membre du Comité pour le compte de CACH a, quant à lui, été mis de côté de manière « définitive », révèlent des sources. Le choix a été porté sur Peter Kazadi, Nicolas Kazadi, Kitenge Yesu et Théthé Kabwe en remplacement aux négociateurs du CACH précités.

Du côté du FCC, Emmanuel Ramazani Shadary, le secrétaire permanent du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) qui a été au front de la polémique avec le CACH, ne fera plus partie dudit comité de suivi. Outre Néhémie Mwilanya, coordonnateur du FCC, Aubin Minaku, Azarias Ruberwa et Raymond Tshibanda forment le noyau de nouveaux négociateurs de la plateforme dans ce comité. Ces derniers auront la latitude, en synergie avec leurs collègues de CACH, de parachever les nominations dans les entreprises publiques et de préparer un remaniement du gouvernement. En attendant, il nous revient qu'une réunion est en vue entre les deux leaders de la coalition FCC-CACH, à savoir le chef de l'État Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo et son prédécesseur Joseph Kabila, question d'arrondir les angles et requinquer la coalition qui, déjà, semble battre de l'aile.

**A.D.**

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## INSÉCURITÉ EN RDC

## Des pistes de solution du Miss

**Le mouvement des indignés conseille de mettre fin aux techniques de brassages et mixages dans l'armée, l'identification des effectifs militaires et la purge au sein des structures de sécurité, des enquêtes judiciaires pour lutter contre l'impunité et, surtout, le découragement des officiers et militaires qui s'adonnent au trafic et autres activités illicites.**

Intervenant à la conférence sur l'insécurité, la coordinatrice du Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en RDC (Miss), Nicole Kavira, a fait un témoignage sur la situation que vivent les populations des provinces de l'est du pays. L'objectif, pour cette activiste, reste de sensibiliser afin d'obtenir l'implication des autorités du pays, de la population et de la communauté internationale dans la résolution de cette situation d'insécurité. « En tant qu'indignés et rescapés de ces tueries quotidiennes, nous continuons à mener la lutte pour faire pression aux autorités du pays et du monde afin de rétablir la paix et obtenir la reconnaissance du génocide des Congolais tout en réclamant l'instauration d'un Tribunal pénal international sur la RDC afin que les auteurs répondent de leurs actes », a-t-il dit devant le public réuni dans cette salle de la paroisse Notre-dame-de-

Fatima à Gombe.

Cette conférence sur la redynamisation des conflits persistantes dans l'est et le projet de balkanisation de la RDC, tenue le samedi 15 août, était également l'occasion pour le Miss de proposer ses pistes de solution pour une paix durable à travers toute l'étendue du territoire de la RDC. « Aujourd'hui plus qu'hier c'est une avancée dans la compréhension de ce qui se passe dans la partie orientale depuis plus de deux décennies. Il y a peu une tendance quasi générale se laissait emporter dans des considérations qui visaient à détourner l'opinion publique de la réalité sur le terrain. Moins de sources parmi lesquelles le groupe des indignés ne cessent de dénoncer les tueries d'une cruauté extrême contre les populations civiles même dans les environnements proches des campements des unités de forces armées congolaises ou des contingents militaires

de la mission de l'ONU pour la stabilisation du Congo », a souligné la coordinatrice nationale du Miss. Et de se réjouir qu'aujourd'hui, après le diocèse de Butembo-Beni et le Cardinal Fridolin Ambongo, ce soit le tour du président de la République de dénoncer clairement et en intelligible voix la balkanisation du pays en cours de réalisation et dont l'une des manifestations ne soit autre que les massacres à répétition en vue de contraindre les populations à abandonner leurs terres où tout au moins de les céder dans des conditions où elles vont finir par s'apercevoir que Kinshasa n'a aucun souci pour elles.

Mme Nicole Kavira, qui a profité de cette tribune pour encourager les efforts entrepris depuis octobre 2019 après que les indignés ont effectué des descentes en sit-in à la présidence de la République et à la Monusco pour exiger l'implication direct du chef de

l'Etat et le départ de la mission onusienne pour son inertie, a également noté que l'on ne pouvait cependant passer sous silence le comportement de certaines unités de l'armée, qui assistent impuissantes aux tueries macabres de civils innocents et sans défense. C'est ici, a-t-elle dit, l'occasion d'encourager la tenue de plusieurs conférences de ce genre et de dire que la réalisation du projet de balkaniser la RDC risque de se faire malheureusement en complicité avec certains compatriotes congolais à la solde de l'ennemi et dont le seul souci est l'enrichissement illicite et rapide, au détriment de l'ensemble du peuple congolais. Il est connu de plusieurs, a-t-elle poursuivi, rapports de la société civile et des organismes internationaux que nos institutions ainsi que nos structures sécuritaires sont infiltrées du sommet à la base, que nombreux officiers militaires s'adonnent à l'affairisme, le brassage et le mixage étant des modes d'intégration maximale des infiltrés et malheureusement une forme de gratification des tueurs et autres commandi-

taires bien connus ici et dans des pays voisins.

Pour le Mouvement des indignés, qui rassure sur la poursuite de son combat pour la paix et la réparation afin que les victimes de ces atrocités retrouvent justice, les pistes de solution seraient notamment de mettre fin aux techniques de brassages et mixages comme mode d'intégration dans l'armée, de procéder à l'identification des effectifs militaires et à la purge au sein des structures de sécurité (armée, police et services de sécurité). Ce mouvement préconise également de diligenter les enquêtes judiciaires pour lutter contre l'impunité et, surtout, décourager les officiers et militaires qui s'adonnent au trafic et autres activités illicites, d'identifier les contingents faillibles de la Monusco et les remplacer par une nouvelle force internationale plus aguerrie, et de reconnaître le génocide des Congolais et poursuivre les auteurs à travers la mise en place d'un Tribunal pénal international pour la RDC.

Lucien Dianzenza

## ASSASSINAT DE FLORIBERT CHEBEYA ET FIDÈLE BAZANA

## La FBCP insiste sur la thèse d'un crime d'Etat

**Pour l'ONG qui demande la réouverture du procès tenue à Kinshasa et exige une enquête internationale, les commanditaires et leurs complices doivent répondre devant la justice.**

Dans son rapport publié le 17 août, après la commémoration le 1er juin des dix ans du double assassinat de Floribert Chebeya et Fidèle Bazana, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), qui dit avoir mené des enquêtes comme sa contribution en vue de déterminer les causes qui ont conduit à ce meurtre, dit soutenir la thèse du journaliste-cinéaste belge, Thierry Michel, d'un crime d'Etat. « Le double assassinat Chebeya et Bazana est un crime d'Etat et doit être considéré tel qu'en pense le journaliste cinéaste belge, Thierry Michel », a indiqué cette ONG de défense des droits de l'homme. Motivée par les résultats de ses enquêtes, cette association s'attend à ce que les commanditaires de ce meurtre et leurs complices répondent devant la justice.

Citant ces enquêtes menées il y a quelques années, la FBCP affirme, en effet, que « ce double assassinat était planifié et coordonné par l'ancien régime de Joseph Kabila ».

L'ONG affirme même avoir découvert certains policiers, sous le commandement du major Christian Ngoy Kenga-Kenga, actuellement colonel dans la police, et présentement à Lubumbashi, « qui ont participé physiquement à l'exécution sommaire de ces deux activistes des droits de l'homme ». Dans cette liste de policiers qui ont exécuté Chebeya et Bazana, la FBCP a explicitement cité le sous-lieutenant Bruno Nyembo, actuellement lieutenant et travaille dans la police de la province de Lualaba ; l'adjudant Jacques Mugabo, actuellement lieutenant, et travaille dans la police/ville de Lubumbashi; l'adjudant José Ilunga Maloba, qui travaille dans la police et est parmi les gardes rapprochés du gouverneur de la province de Lualaba, Richard Mujey Mangez, à Kolwezi. Il y a également l'adjudant Hergile Ilunga, qui travaille dans la brigade des mines de la police/province de Lualaba, l'adjudant Sadam Kimbumba, qui travaille dans

la brigade des mines de la police province de Lualaba. Mais également l'adjudant Ngoy, qui travaille dans la brigade des mines de la police province de Lualaba adjudant de 2e classe Alain Longwa Kayeye qui, au moment des faits, en 2010, était brigadier en chef, et travaille dans la brigade des mines à Fungurume (Il a, selon cette enquête, conduit la voiture Mazda de la VSV, où se trouvait les corps de Fidèle Bazana), ainsi que le brigadier en chef Doudou, qui travaille à la brigade des mines de la police province de Lualaba.

Un double meurtre commis dans les locaux de la police Pour la FBCP, ce double assassinat s'est effectivement déroulé le 1er juin 2010 dans les locaux de la police qui étaient sous la responsabilité du major Paul Mwilambwe. « Entre 18h et 19h, le directeur exécutif de la VSV, Floribert Chebeya, arrive à l'Inspection générale de la police sur invitation du général John Numbi, et y est accueilli par le major

Christian Ngoy Kenga-Kenga, puis conduit dans le bureau du major Paul Mwilambwe, comme visiteur de marque, en attendant d'être reçu par le général John Numbi », a affirmé la FBCP, confirmant ainsi la thèse selon laquelle cet assassinat s'est effectivement passé dans les locaux de la police, comme l'attestent de nombreux témoignages. Dans ses explications des faits, cette ONG relève que Chebeya est resté quelques heures dans le bureau du major Paul Mwilambwe, et le major Christian Ngoy Kenga-Kenga est venu le récupérer, vers 19 heures, disant qu'il va l'amener à la résidence du général John Numbi. C'est en descendant les escaliers que l'activiste des droits de l'homme a été cueilli par une section d'éléments de la police qui l'y attendait et qui l'a étouffé avec du sachet plastique. Entre-temps, explique la FBCP, le major Paul Mwilambwe suivait la scène via sa caméra de surveillance. « Selon les informations sûres en notre possession, Fidèle Bazana était assassiné avant Chebeya dans la voiture de la VSV et aurait été enterré dans le

haut plateau de Mitendi, dans la commune de Mont-Ngafula, précisément en diagonale de la parcelle du major Zelwa Katanga Djajija, à l'époque, commandant bataillon police militaire de Kinshasa, actuellement général de brigade muté à Kisangani. « La même source indique qu'il y a un adjudant au nom de Banza, l'un des proches du général Djajija, qui a aidé et facilité l'enterrement de Fidèle Bazana, dont le lieu exact est situé après la concession du général Jean de Dieu Oleko, ancien commissaire général de la police, ville de Kinshasa, actuellement en retraite », note la FBCP, qui exige la réouverture du procès ainsi qu'une enquête internationale. Et de demander l'implication de la Belgique où le major Paul Mwilambwe, témoin clé et oculaire ans cette affaire, est demandeur d'une protection internationale. L'ONG recommande aussi l'arrestation immédiate du major Christian Ngoy Kenga-Kenga et tous ses policiers actuellement dans le grand Katanga.

L.D.



## ADICOMAWARDS

## L'humour congolais en rude compétition

Riches K et Félix Kisabaka sont tous deux nominés dans la catégorie Humour et en lice pour le plébiscité du meilleur de la créativité digitale dans leur domaine en Afrique francophone à la quatrième édition de l'Adicomdays, prévue le 23 octobre 2020 au Grand théâtre national, à Dakar.

Jusqu'à ce lundi 17 août à midi, les humoristes Riches K et Félix Kisabaka parrainés par Gondwana productions figuraient dans le Top 10 des trente et un de l'Afrique francophone en lice pour l'Adicomawards 2020. Respectivement septième et huitième avec 1 593 votes accumulés pour le premier et 1 348 pour le second.

Ce score, jusqu'ici bien mo-

congolais dont les votes déterminants sont vivement sollicités par les humoristes kinois. Candidats de RDC, Riches K et Félix sont largement devancés par Babacar Camara qui vient en tête de liste avec ses 16 960 votes. Le Sénégalais, suivi du Béninois Axel Merryll qui aligne 7 776 voix, en dessous de la moitié de son coriace prédécesseur, mène assez largement le jeu. L'autre



Félix Kisabaka parrainé par Gondwana productions/DR

suivants assez groupés dans la fourchette de 3 500 votes à 3 100 votes. Il s'agit du Béninois Ibra Yatt 3 553, talonné par les Ivoiriens Biggy King et Stoni Love qui ont obtenu respectivement 3 483 votes et 3 116 votes. Le plus proche challenger des humoristes congolais Riches K et Félix Kisabaka est le Béninois Jojo le comédien, 2 131 votes. La bataille est certes rude mais pas impossible à remporter en convenant les humoristes qui ont un assez bon public à Kinshasa et des followers ré-

partis à travers le monde.

### Riches K Jeune talent parrainée par Canal+

Doublement nominé, Riches K a un autre défi à relever. Il est également en lice avec cent-quarante-et-un autres africains dans la catégorie Jeune talent parrainée par Canal+. Il aura encore plus fort à faire vu qu'ici le champ plus élargi des domaines en compétition donne lieu à un nombre plus important de candidatures qui dès lors couvrent diverses compétences et expertises. Football, musique, entrepreneuriat, mode, photographie, agronomie, médias, humour, etc. Le Congolais est soixante-deuxième avec 126 votes. Le jeu est donc plus serré entre les cent-quarante-deux candidats qui ont pour tête de file le Sénégalais Stan Diop YouTubeur-influenceur de la plateforme Les Outsiderz qui mène très largement le jeu avec 9 139 votes.

L'Adicom Days (Africa Digital Communication) est un événement fédérateur de l'Afrique francophone porté par le lab créatif Totem Experience West Africa depuis 2017. Il réunit depuis lors près de 400 acteurs clés de la communication digitale africaine (marques, influenceurs et ins-

titutions) en l'espace de deux journées, apprend-on. La rencontre internationale est organisée autour de trente intervenants du continent africain et d'Europe. L'Adicom Days est dédié aux échanges sur « les tendances social media, brand content » et partages sur « leurs insights marchés », fait savoir l'organisation. C'est aussi un moment idéal où se font les présentations des études des meilleures campagnes de contenus de marque en vue d'une exposition des meilleures pratiques. La cerise sur le gâteau, c'est l'événement de clôture sanctionné par la remise des Adicom Awards. Un prix qui récompense le meilleur dans les sphères de la créativité, le talent et l'innovation dans la communication digitale africaine répartis dans sept catégories. Il s'agit de : « Tech », « Migrations » d'Adicom4good parrainée par Migrants as Messengers de l'OIM, « Jeune talent » parrainée par Canal+, « Voyage » parrainée par Air France, « Food », « Humour » parrainée par Gondwana productions, Beauté parrainée par Mixa et du « Coup de cœur » parrainée par TV5 Monde Afrique.

Nioni Masela



Riches K doublement nominé à l'Adicom Awards/DR

deste, a bien besoin d'être boosté par tous les internautes

grand écart est celui qui sépare le deuxième des trois

## FINANCES PUBLIQUES

## Sele Yalaghuli tient au respect des procédures en matière de la dépense publique

Depuis son arrivée à la tête du ministère des Finances, José Sele Yalaghuli a imposé rigueur et traçabilité dans l'utilisation des fonds publics et ne semblent pas convenir à ceux qui puisent dans le Trésor public et servent des intérêts personnels.

« Le pays a atteint un niveau infernal de déficit budgétaire évalué à environ 889 millions de dollars américains au cours de la période allant de janvier à mi-juillet 2020 ». Ce sont les propos de José Sele Yalaghuli, ministre des Finances de la République démocratique du Congo au « Webinaires Makutano ». Il a fait observer que la déconnexion entre le budget voté et sa réalisation a creusé le déficit par le fait d'une augmentation des dépenses sans contrepartie au niveau des recettes. Les recettes publiques se sont amenuisées au fil des mois pour le premier semestre de l'exercice 2020, alors que les dépenses de l'Etat sont parties crescendo, et cela a provoqué la dépréciation actuelle du franc congolais, car on a financé ces dépenses avec un niveau des ressources limité, a expliqué le ministre des Finances. Ceci traduit en fait l'état financier du pays où apparemment la dépense publique semble déraiper. Et pourtant, José Sele a toujours

demandé le respect des procédures en matière de la dépense publique. Aussi prône-t-il le suivi strict de la chaîne de la dépense publique, conformément aux instructions du président de la République de stopper tous les décaissements des fonds en dehors de la chaîne des dépenses, car il y aurait encore des dépenses publiques effectuées en faisant fi de la procédure. Au cours d'un entretien accordé au média en ligne Zoomeco.net, Il relève que l'incertitude politique et la covid-19 ont été les causes directes de ce déficit budgétaire, il y a eu financement en procédure d'urgence dans le cadre de la lutte contre la pandémie. José Sele Yalaghuli fait deux propositions, deux politiques pour contenir cette situation. Il n'est donc pas question de réinventer la roue en proposant une politique budgétaire. « Faire la politique de ses moyens, nous devons consommer ce que nous produisons et réduire le train de vie de l'Etat, réduire les dépenses superféatoires et superflues », dit-il. Et



José Sele Yalaghuli, ministre des Finances

comme cela doit se faire dans le cadre d'une coordination institutionnelle, le patron des Finances congolaise annonce la signature d'un pacte de stabilité entre le gouvernement et la Banque centrale du Congo afin d'éviter de creuser le déficit et de le couvrir avec les avances inflationnistes. Pour contenir la situation actuelle des finances publiques et évoluer vers l'indépendance financière, Sele Yalaghuli met en exergue trois clés : le consensus politique (s'accorder indépendamment des bords politiques sur la stabilité du cadre macroéconomique), la refonte du système fiscal (le

taux de pression fiscale est de 9% alors que la moyenne de l'Afrique subsaharienne de 20 %), et un véritable programme de relance économique (en plus du secteur minier, il faut s'ouvrir au secteur agricole). Pour le ministre des Finances, « il faut dépenser ce qu'on a et ne pas dépenser ce qu'on n'a pas » afin de préserver la stabilité du cadre macroéconomique. Sele Yalaghuli parle en gros du courage politique, car ces clés sont des mesures qui vont heurter beaucoup de gens dans leurs petits intérêts individuels. Il souligne aussi la continuité dans les politiques et bannir la politique de « stop and go » (arrêter et redémarrer). Par rapport à la gestion des fonds publics alloués à l'équipe de la riposte à la covid-19, le ministre des Finances précise qu'il y a eu deux décaissements par procédure d'urgence. Le Premier ministre a été saisi afin que les équipes techniques du ministère des Finances aillent contrôler la destination finale de ces fonds. Et le président de la République avait envoyé l'Inspection générale des finances (IGF) pour commencer à contrôler ces ressources. Et les missions de l'IGF sont suspensives de toutes les autres missions, y

compris celles du gouvernement. Mais au-delà de l'IFG, fait remarquer José Sele Yalaghuli, le ministre des Finances a l'obligation de la reddition des comptes. « Nous devons rendre compte sur l'utilisation des fonds publics (fonds propres du gouvernement ou des fonds obtenus des bailleurs de fonds). Les équipes de reddition des comptes vont aller sur le terrain ; car le ministre des Finances doit rendre des comptes à l'autorité budgétaire qu'est le Parlement, pas seulement les finances sur la covid-19, mais les autres dépenses car elles doivent être documentées », explique le ministre des Finances. Depuis son arrivée à la tête des Finances nationales, notons-le, l'ancien patron de la Direction générale des impôts a imposé un rythme de travail axé sur la rigueur et la traçabilité dans l'utilisation des fonds publics. Et cela semble troubler énormément ceux qui puisent dans le Trésor de l'Etat aujourd'hui bloqués et qui envoient toutes sortes de traits enflammés en sa direction alors que lui ne s'en tient qu'à la directive du président de la République de l'instauration d'un Etat de droit.

Martin Engimo



## AFRIQUE CENTRALE

## Les Etats prônent l'amélioration du marché de l'emploi

La suppression des millions d'emplois entrave davantage la transformation économique du continent. Au cours d'une récente rencontre virtuelle, les ministres de l'Economie et des Finances ont appelé le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque Mondiale (BM) à soutenir leurs efforts en matière d'amélioration du climat des affaires et de financement des Petites et Moyennes entreprises (PME).

Selon la déclaration de Yaoundé rendue publique le 8 août, le processus de transition vers une économie plus diversifiée, dont le secteur privé serait le moteur, nécessitera des réformes visant à améliorer et accroître les investissements aux PME. En effet, au cours de cette réunion sur le thème « Protéger le capital humain de l'Afrique face à la Covid-19 : sauver des vies, préserver le bien-être, sauvegarder la productivité et l'emploi », les ministres recherchaient un appui du FMI et de la BM dans plusieurs domaines. En ce qui concerne le secteur privé et de l'emploi, plusieurs demandes

ont été formulées, à savoir que la BM devrait tirer parti de l'accord de la Zone de libre-échange continentale et soutenir sa mise en œuvre, tout en favorisant la synergie avec d'autres organismes ; contribuer au renforcement des capacités institutionnelles et fournir une assistance technique pour structurer et gérer les transactions dans le cadre du partenariat public-privé.

Par ailleurs, les ministres ont encouragé la Société financière internationale à intensifier son soutien en matière de conseil et de financement pour aider les pays africains à améliorer le climat des

affaires et à réduire le risque lié aux investissements pour une plus grande participation du secteur privé. Pour ce qui est de l'amélioration de l'aide extérieure en ce temps de crise sanitaire lié à la pandémie du coronavirus (Covid-19), les ministres en charge de l'Economie ont souhaité de la part des deux institutions plus d'audace dans le renforcement de capacités et des ressources financières des pays en vue de contenir la crise et faire face à ses répercussions économiques.

Au sujet de l'accroissement de la prestation de service de santé, éducation, eau et protection

sociale, les membres du caucus africain soulignent que le soutien apporté jusqu'ici aux pays africains contribuera à accélérer les efforts d'urgence pour la prévention, la détection et la riposte aux défis de santé publique causés par la Covid-19. « Nous demandons à la Banque mondiale, en particulier à la Société financière internationale et à l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), de continuer à soutenir le secteur privé, notamment en vue d'améliorer la production nationale d'équipements médicaux. La BM devrait aussi aider les pays à obte-

nir rapidement des fournitures médicales et alimentaires. », indique la déclaration.

S'agissant de la consolidation des politiques macro-budgétaires et de la gouvernance, les participants ont demandé à la BM et au FMI de continuer à appuyer la simplification des procédures en vue de renforcer les cadres macro-budgétaires et améliorer la mobilisation des ressources intérieures.

Ils ont de ce fait exhorté ces deux institutions à renforcer leur capacité à répondre aux différents besoins grâce à des conseils stratégiques et des financements adaptés.

Gloria Imelda Lossele

## ANGOLA

## José Filomeno dos Santos écope de cinq ans de prison pour fraude

La Cour suprême a condamné, le 14 août, à cinq ans de prison, José Filomeno dos Santos, le fils de l'ancien président angolais, José Eduardo dos Santos, pour des faits de corruption entre 2013 et 2018.

« Pour le motif de fraude et celui de trafic d'influence, le prévenu est condamné à une peine cumulée de cinq ans de prison », a déclaré le juge de la Cour suprême, Joao da Cruz Pitra.

En juin, le parquet avait requis sept ans de prison contre lui et un autre accusé, et dix ans pour les deux autres co-prévenus, dont l'ex-patron de la Banque centrale, Valter Filipe da Silva. Ce dernier a été condamné à huit ans de prison dans cette affaire tandis que António Samalia Bule, ancien directeur de la Banco Nacional de Angola, et Jorge Gaudens Sebastião, homme d'affaires, ont respectivement obtenu cinq et six ans.

La justice angolaise reproche à José Filomeno d'avoir détourné 1,5 milliard de dollars dans une opération de fraude impliquant la Banque centrale angolaise et une agence de Crédit Suisse. L'instance a fait savoir que l'ancien directeur du fonds souverain angolais a voulu non seulement utiliser son statut pour s'enrichir mais a également fait perdre à l'Angola trente-cinq milliards de dollars de financements. Les avocats de José Filomeno dos Santos et Valter Filipe da Silva ont annoncé qu'ils feraient appel. « Nous présenterons nos arguments techniques et juridiques et si nous ne sommes pas entendus ici nous nous tournerons vers d'autres institutions », a déclaré Sergio Raimundo, avocat de l'ex-patron de la Banque centrale.

Pour sa part, l'avocat de dos Santos, Antonio Gentil, a affirmé qu'il n'existait « pas de preuve » que son client ait détourné des fonds vers ses comptes personnels. En février, l'Angola a gelé les fonds d'Isabel dos Santos, soeur de Filomeno, nommée « première femme milliardaire d'Afrique » en 2013 par le magazine américain Forbes, et surnommée « la princesse », qui détient d'importantes participations dans les télécommunications (Unitel, premier opérateur d'Angola, et le géant Nos au Portugal) et les banques (BIC en Angola et PBI au Portugal).

Elle a catégoriquement démenti les accusations portées contre elle, dénonçant en juin dernier, un « déni de justice » dans la procédure ouverte contre elle dans son pays pour corruption et détournements de fonds publics, récemment évalués à cinq milliards de dollars.

Une autre fille de l'ex-président dos Santos, Welwitschia, a été écartée du comité central du parti au pouvoir depuis l'indépendance, le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), puis suspendue de son mandat de député pour absentéisme et « enrichissement illégal ».

Yvette Reine Nzaba

● Les forces iraniennes ont arraisonné un pétrolier dans les eaux internationales, utilisant un hélicoptère et deux navires pour en prendre le contrôle, a déclaré le commandement central de l'armée américaine (Centcom) dans la nuit de mercredi à jeudi. Le navire se trouve dans le golfe d'Oman, près du détroit d'Ormuz - un point de passage stratégique où transite un tiers du pétrole transporté par mer dans le monde. Le bateau est un pétrolier-chimiquier construit en 1997 et battant pavillon du Libéria.

Les eaux internationales, ou haute mer, constituent une zone maritime libre n'étant sous la juridiction d'aucun Etat. Mais Washington et Téhéran sont à couteaux tirés depuis le retrait unilatéral en 2018 des Etats-Unis de l'accord international sur le nucléaire iranien et le rétablissement de sanctions américaines contre la République islamique. L'escalade des tensions entre les deux grands adversaires s'est accompagnée de nombreux incidents dans le Golfe avec des navires mystérieusement attaqués, des drones abattus et des pétroliers saisis.

## MOYEN-ORIENT

## Israël et les Emirats arabes unis concluent un accord de paix

Israël et les Emirats arabes unis ont conclu, le 13 août, un accord historique de paix et la normalisation de leurs relations diplomatiques, sous l'égide de l'administration Trump, qui prévoit la suspension du projet d'annexion d'une partie de la Cisjordanie.

C'est la première fois qu'un pays du Golfe persique reconnaît l'existence d'Israël, même si la coopération souterraine entre l'Etat hébreu et Abou Dhabi était florissante. Après de longues discussions tripartites, qui se sont accélérées récemment, l'accord a été conclu par téléphone entre Donald Trump, le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, et le cheik Mohammed Bin Zayed, prince héritier d'Abou Dhabi.

Si Israël et les Emirats arabes unis n'entretenaient officiellement aucune relation, en pratique une coopération économique, voire dans les questions de sécurité, s'était développée ces dernières années. La signature d'un accord formel était évoquée depuis un an en raison, notamment, de la décision d'Abou Dhabi d'accepter un pavillon israélien à la foire internationale de Dubaï en octobre. L'accord prévoit qu'Israël suspende ses projets annoncés il y a un an, d'annexion de plusieurs zones de Cisjordanie, sans précisions sur la surface et l'emplacement des zones concernées. « Un accord a été trouvé pour mettre fin à

toute annexion supplémentaire de territoires palestiniens », a affirmé cheikh Mohammed ben Zayed Al-Nahyane.

C'est même « une étape courageuse vers la solution à deux Etats » (Israël, Palestine), a renchéri le ministre des Affaires étrangères des Emirats arabes unis, Anwar Gargash. Son de cloche différent du côté du Likoud, pour qui « la gauche israélienne et mondiale a toujours dû qu'on ne peut pas faire d'accord de paix avec les pays arabes sans la paix avec les Palestiniens. Pour la première fois dans l'histoire, Benjamin Netanyahu a brisé ce paradigme. »

Dans l'autre camp, le Hamas a aussi jugé que cette normalisation des relations « ne sert pas la cause palestinienne » et constitue « un chèque en blanc pour la poursuite de l'occupation ». L'Autorité palestinienne de Mahmoud Abbas a qualifié de « trahison » de la cause palestinienne l'accord de normalisation et a appelé à une « réunion d'urgence » de la Ligue arabe pour le dénoncer. Le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, a

en revanche évoqué un « jour historique » et un « pas décisif vers la paix au Moyen-Orient ».

« Les Etats-Unis espèrent que ce pas audacieux sera le premier d'une série d'accords clôturant 72 années d'hostilités dans la région », a poursuivi le ministre américain des Affaires étrangères. De même, le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a salué « une étape vers la réalisation de la paix au Moyen-Orient. » Israël mène aussi une coopération, malgré l'absence officielle de relations diplomatiques bilatérales, avec le Qatar, Oman et l'Arabie saoudite. Une trentaine de pays ne reconnaissent toujours pas Israël, dont l'Algérie, Bahreïn, l'Irak, le Koweït, le Liban, la Libye, le Maroc, Oman, le Qatar, l'Arabie Saoudite, la Somalie, le Soudan, la Syrie, la Tunisie, et le Yémen. Des analystes israéliens estiment qu'une normalisation des relations avec la plupart des pays du Golfe serait possible à brève échéance, mais nécessiterait un règlement du conflit palestinien en ce qui concerne l'Arabie saoudite.

Yvette Reine Nzaba

## MALI

## L'opposition rejette le plan de sortie de crise de la Cédéao

Les membres de l'opposition malienne ont annoncé, le 13 août, avoir rejeté une proposition du médiateur de la CEDEAO, l'ex-président nigérian Goodluck Jonathan. Ce dernier souhaitait une rencontre entre le chef de l'Etat malien et ses opposants.

Dans l'opposition, les membres du Mouvement du 5 juin estiment qu'il n'y a pas de négociation possible tant que ses militants feront l'objet de « chasse à l'homme par les forces de répression du régime et de condamnations expéditives ».

Le 3 août dernier, l'envoyé spécial de l'Union africaine pour le Mali et la région du Sahel, l'ancien président du Burundi Pierre Buyoya, avait exprimé son optimisme quant à l'issue des négociations en cours pour résoudre la crise au Mali. « Les Maliens ont compris qu'il y a eu échec probablement parce qu'il n'y a jamais eu un

dialogue direct entre protagonistes maliens. Je pense qu'on finira par y arriver », déclarait l'ancien président du Burundi.

En effet, Pierre Buyoya, soixante-dix ans, s'y connaît en matière de résolution des conflits. Il a été président du Burundi à deux reprises, d'abord de 1987 à 1993 et ensuite de 1996 à 2003. Dans les deux cas, à la faveur d'un coup d'Etat. Il quitte le pouvoir suite à un accord de paix négocié par l'ancien président sud-africain Nelson Mandela.

Depuis son départ de la présidence burundaise, Pierre Buyoya a contri-

bué à divers efforts de médiation. Il a aussi dirigé des missions d'observation électorale dans de nombreux pays du continent. Autant d'expérience qu'il entend mettre à profit pour une résolution pacifique de la crise malienne. Il estime que « Le Mali est un pays important dans le dispositif de sécurité en Afrique de l'ouest ».

En pleine crise politique, le Mali est en outre confronté depuis 2012 à des attaques djihadistes auxquelles se sont mêlés des heurts inter-communautaires.

Y.R.Nz.



## LUTTE CONTRE LA COVID-19

## L'ordre rétabli aux alentours des stades

La mesure prise par la Coordination nationale de gestion de la Covid-19 interdisant la pratique du sport individuel et les promenades en groupe notamment aux alentours des infrastructures sportives est respectée à la lettre sous l'œil vigilant de la Force publique.

L'interdiction de la pratique du sport individuel et les promenades en groupe de plus de trois personnes sur les voies et espaces publics notamment la corniche et les alentours des stades de Brazzaville ainsi que les bords (plages) de l'océan atlantique à Pointe-Noire au Kouilou, font partie des recommandations prises par la Coordination nationale de gestion de la pandémie, lors de la réunion du 11 août.

La traduction de cette mesure dans les faits ne s'est pas fait attendre. Dans la matinée du dimanche 16 août, les abords du stade Alphonse-Massamba-Débat et d'autres espaces publics qui drainaient, chaque dimanche matin, des milliers des sportifs professionnels et amateurs étaient vides. Les éléments de la Force publique déployés veillent au respect de la mesure annoncée par la Coordination nationale de la gestion de la pandémie de Covid-19



Plus de sportifs aux bords du stade Alphonse-Massamba-Débat

afin de prévenir sa propagation qui prend des proportions importantes suite au relâchement observé en cette période de déconfinement progressif. Les sportifs de leur côté s'emploient à contourner cette mesure qui est pour eux une difficulté tout en reconnaissant sa valeur salvatrice dans le cadre de la lutte contre la pandémie. « Il existe des maladies non transmissibles dont le sport fait partie des re-

mèdes. Nous sommes donc obligés de faire du sport en tenant compte des décisions des pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 car nous n'avons pas des moyens pour payer les clubs de fitness qui font le sport en salle », a expliqué Arnel Mboungou, membre d'un club de marcheur de la capitale. Sur certaines artères, en effet, les marcheurs font du sport sans être en groupe. Ils font de leur mieux

pour observer une certaine distance en groupe de trois.

#### Point épidémiologique

Le pays compte désormais 3835 cas

confirmés de Covid-19, 1630 guéris et 76 décès soit 1,98% de taux de létalité, selon le point épidémiologique fait le 16 août par le coordonnateur technique national du comité de lutte contre la pandémie, le Dr Gilbert Ndziessi. La contamination est plus élevée à Brazzaville 2506 cas et Pointe-Noire 1118 cas soit 91,9% de l'ensemble des malades sur le territoire national.

Dans les autres départements, la réalité est tout autre. Sangha 52 cas, Kouilou : 51 cas, Niari 47 cas, Bouenza 20 cas, Pool : 18 cas, Cuvette Ouest : 12 cas, Lekoumou 6 cas, Cuvette 5 cas. A ce jour, aucun cas enregistré dans la Likouala et les Plateaux.

Rominique Makaya

## La Guinée lance un programme de transferts monétaires en Afrique

Le gouvernement guinéen, à travers l'Agence nationale d'inclusion économique et sociale (ANIES), a lancé le 13 août le plus grand programme de transferts monétaires en Afrique en faveur de la population vulnérable.

Cette étape portera principalement sur les transferts monétaires, qui seront d'abord concentrés à Conakry, épice de la maladie en Guinée, avant d'être étendue progressivement à l'intérieur du pays. L'opération va concerner globalement deux cent quarante mille ménages, soit 1,5 million de Guinéens. L'objectif est de lutter contre la pauvreté en soutenant davantage les couches les plus vulnérables.

Chaque ménage recevra mensuellement, pendant une première phase de six mois, la somme de deux cent cinquante mille francs guinéens. Les versements débiteront à Conakry en faveur de plus de dix-sept mille ménages (plus de cent mille personnes). Ils seront progressivement étendus, à partir de septembre, à l'intérieur du pays, dans les neuf autres préfectures pilotes du programme de l'ANIES (Kindia, Forécariah, Gaoual, Dabola, Kouroussa, Kérouané, Mamou, Tougué et Beyla).

L'identification des ayants droit est le résultat d'un processus de sélection rigoureux et transparent, qui s'est déroulé en trois phases : premièrement, l'Institut national de la statistique (INS) collecte les données économiques et sociales pertinentes sur le terrain. Deuxièmement, des experts recrutés par l'ANIES et la Banque mondiale, principal partenaire financier de la Guinée dans ce projet, établissent une échelle de pauvreté des individus en appliquant une formule PMT (Proxy Means Test).

Troisièmement, IDEMIA, leader mondial de la biométrie, procède à l'enrôlement biométrique des personnes identifiées. Près d'un million de personnes sont extrêmement pauvres et quatre vingt dix mille pauvres. Une commission d'évaluation regroupant des représentants de la Primature, du ministère de l'Économie et des Finances, de la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) et de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) a retenu les offres de YUP (Société Générale) et d'Ecobank pour la réalisation des transferts monétaires de l'ANIES à Conakry, après avoir doté chaque ménage d'un téléphone dédié.

L'opérateur téléphonique MTN, pour sa part, met gracieusement à la disposition de chaque ménage une carte SIM pour recevoir ces transferts. La même commission devrait se réunir avant la fin de ce mois d'août pour le choix des opérateurs (transferts monétaires et téléphonie) devant conduire la campagne à l'intérieur du pays, au bénéfice de près d'un million de personnes. L'Agence nationale d'inclusion économique et sociale (ANIES) a été créée par le gouvernement guinéen pour répondre aux nombreux défis liés à l'inclusion économique, sociale et financière, vecteur puissant de redistribution des fruits de la prospérité économique. Sa mission est de contribuer fortement à la réduction de la pauvreté en Guinée et à un meilleur partage de la prospérité économique.

Y.R.Nz.

## L'évolution de la pandémie a été différente en Afrique, selon l'OMS

Au cours des six derniers mois, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a relevé des progrès enregistrés en Afrique. De nombreux gouvernements africains se sont empressés, selon elle, d'imposer des mesures de confinement et de santé publique clés qui ont permis de ralentir le virus.

L'Afrique a marqué, le 14 août, le sixième mois depuis que la maladie à Covid-19 a été détectée pour la première fois sur le continent. Alors que le virus a progressé à un rythme accéléré dans de nombreuses autres régions du monde, la pandémie n'a pas fait trop de dégâts sur le continent africain. L'évolution de la pandémie a été différente, note l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans une analyse préliminaire.

L'OMS a révélé qu'une augmentation exponentielle des cas, qui culmine environ deux à trois semaines plus tard, n'est pas observée en Afrique. Bien au contraire, de nombreux pays connaissent une augmentation progressive des cas de Covid-19 et il est difficile de discerner un pic précis. Les schémas de transmission diffèrent également entre les pays, mais surtout à l'intérieur des pays. Au début, la Covid-19 a surtout touché les capitales. Cependant, le virus se déplace maintenant des zones urbaines à forte densité vers les agglomérations informelles, puis vers les zones rurales à plus faible densité de population. Au fil du temps, les mesures de prévention, de diagnostic et de traitement ont été renforcées.

« En Afrique, freiner la Covid-19 est comme un marathon et non un sprint », a déclaré le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. « Nous observons de multiples flambées locales, chacune ayant ses propres schémas et pics d'infection. C'est en renforçant la réponse au niveau communautaire que nous gagnerons cette course. La ré-

ponse à la Covid-19 doit être intégrée à la structure même de chaque district de santé », a-t-elle ajouté.

Actuellement, tous les pays peuvent désormais diagnostiquer le virus de Covid-19, quatorze d'entre eux réalisant plus de cent tests pour dix mille habitants. La production d'oxygène, essentielle pour les patients gravement malades atteints de Covid-19, a également considérablement augmenté, le nombre de centrales à oxygène dans la région passant de soixante-huit au départ à cent dix-neuf, tandis que le nombre de concentrateurs d'oxygène a plus que doublé pour atteindre plus de six mille.

#### La capacité à répondre à la Covid-19 s'est améliorée

Une récente évaluation de l'OMS basée sur les rapports de seize pays d'Afrique subsaharienne a montré que ces pays ont amélioré leur capacité à répondre à la Covid-19. L'OMS a évalué l'état de préparation des pays dans toute une série de domaines, notamment la coordination, la surveillance, les capacités des laboratoires, la gestion des cas, la prévention et la lutte contre les infections. Il y a six mois, le score était de 62% et il est aujourd'hui de 78%. Alors que de nombreux progrès semblent avoir été réalisés au niveau national, les pays sont généralement en retard au niveau des districts. Les scores relatifs à la coordination (38%), à la prévention et au contrôle des infections (46%) et aux soins cliniques aux patients (47%) sont tous particulièrement bas au niveau des districts.

Bien que des progrès aient été réalisés, l'OMS pense qu'il est important que les gouvernements renforcent les mesures de préparation et d'intervention, en particulier au niveau infranational. Avec l'assouplissement des restrictions de mouvement, le virus risque de se propager encore plus loin dans les régions reculées du continent. « Non seulement nous devons suivre l'évolution des tendances, mais nous devons aussi anticiper, prévoir et agir plus rapidement pour éviter des conséquences potentiellement désastreuses. Les zones de forte transmission ainsi que les localités où les infections sont relativement moins nombreuses méritent toutes deux l'attention. En bref, nous devons être forts sur tous les fronts », a déclaré Dr Moeti.

Signalons que l'OMS a collaboré avec ses partenaires pour fournir un soutien technique, des formations et des fournitures médicales essentielles, notamment par la livraison de plus de 2,1 millions de kits de dépistage et la formation d'environ cent mille professionnels de la santé.

Par ailleurs, l'OMS soutient également les pays qui enregistrent un grand nombre d'infections de Covid-19. La semaine dernière, les premiers membres d'une équipe de renfort sont arrivés en Afrique du Sud. L'Organisation mondiale de la santé accroît également son soutien aux autres pays qui ont demandé un appui urgent en mobilisant davantage d'experts techniques sur le terrain et en intensifiant la formation pour renforcer les capacités locales.

Yvette Reine Nzaba

● L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a abaissé jeudi ses prévisions de la demande mondiale de pétrole pour 2020 et 2021 en raison de la faiblesse persistante du secteur des transports, notamment aérien, avec la crise sanitaire. La demande de brut doit chuter cette année à 91,9 millions de barils par jour (mb/j), soit 140.000 barils par jour de moins que prévu jusqu'alors, avant de rebondir à 97,1 mb/j l'an prochain, soit 240.000 de moins que prévu. « Les secteurs du transport aérien et terrestre, qui constituent tous deux des composantes essentielles de la consommation de pétrole, continuent à connaître des difficultés », note l'AIE dans son rapport mensuel sur le pétrole qui a revu à la baisse ses perspectives pour l'an prochain car « le secteur aérien va probablement mettre plus longtemps à se remettre ».



## PAIX

# Appels unanimes à une solution africaine au conflit en Libye

Après plusieurs mois de combats, les forces fidèles au Gouvernement d'union nationale (GNA), basé à Tripoli, reconnu par l'ONU et dirigé par Fayez al-Sarraj, et les partisans de l'Armée nationale libyenne (ANL), du maréchal Khalifa Haftar, ne sont toujours pas prêts à enterrer la hache de guerre. Sur le plan diplomatique, la communauté internationale dénonce les ingérences étrangères, appelle à un règlement politique de la guerre civile et plaide pour un dialogue inclusif afin de sortir le pays de l'impasse.

Estimant que la situation en Libye a un impact néfaste sur tous les pays du Sahel, d'Afrique du nord, du Sahara et ailleurs, l'Union africaine (UA) veut que la conférence de réconciliation nationale interlibyenne qui était prévue en juillet 2020 à Addis-Abeba, en Ethiopie, se tienne dans les meilleurs délais. Ce forum devra proposer une période de transition, présenter l'avant-projet de Constitution et suggérer la date du référendum constitutionnel ainsi que celles des élections présidentielle et législatives.

Les dirigeants africains soutiennent que l'Afrique, longtemps ignorée sur ce dossier géré principalement par l'ONU, est « mieux placée pour faire avancer la paix en Libye ». Le continent souhaite un renforcement de la collaboration avec l'instance onusienne en vue de la recherche d'une solution au conflit libyen. Pour l'UA, il n'y aura pas de paix en Libye tant qu'elle n'aura pas de mainmise sur la situation dans ce pays.

« La guerre de la Libye est maintenant une guerre internationale, une guerre sous procuration », s'en est inquiété, par exemple, le président Idriss Déby Itno, qui s'exprimait devant la presse, à l'occasion des 60 ans d'indépendance du Tchad. Il faisait allusion à l'implication de plusieurs



Les rivaux libyens Fayez al-Sarraj et Khalifa Haftar

puissances étrangères dans le conflit libyen. « La Turquie n'est pas le seul pays à se mettre dans la danse. Il y a beaucoup d'agendas et tous ne militent pas en faveur de la stabilité, du retour à la paix, d'une réconciliation des Libyens, au grand dam des pays du Sahel qui sont les premières victimes », a insisté le chef de l'Etat tchadien qui, comme plusieurs de ses pairs africains, milite pour un règlement de la crise libyenne par les Africains.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, veut aussi que l'Afrique occupe une place centrale dans la résolution du conflit libyen. « L'UA est essentielle dans la résolution du conflit libyen », soulignait-il en février dernier.

C'est fort de cela que certains pays occidentaux, dont les Etats-Unis, ont réitéré leur appel à un règlement politique de la guerre en Libye. Washington a même imposé des sanctions à des Libyens soupçonnés d'alimenter le conflit en menant un trafic de pétrole et de drogue et condamné la présence de forces militaires étrangères sur place, affirmant qu'il n'y avait pas de « gagnant » dans la guerre civile qui déchire le pays.

## Mise en garde contre la marginalisation de l'Afrique

Lors de la réunion inaugurale du groupe de contact ONU-UA sur la Libye tenue le 12 mars dernier à Oyo, à 400 km au nord de Brazzaville, le président en exercice de

l'organisation continentale, Cyril Ramaphosa, avait plaidé pour la tenue des négociations interlibyennes. « Nous tenons à réitérer le fait qu'il ne peut absolument pas avoir de solution militaire au conflit qui sévit en Libye ; toutes les parties libyennes et les responsables, les dirigeants communautaires, les organisations non gouvernementales, doivent s'engager en faveur du dialogue », déclarait-il. A ce sujet, le président du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, Denis Sassou N'Guesso, avait déjà mis en garde la communauté internationale contre la marginalisation de l'Afrique dans la résolution de la crise libyenne, qualifiant de « contre-productif » tout règlement qui ne tiendrait pas compte du continent.

Malgré des appels au dialogue au moment où l'Afrique s'apprête à convier tous les protagonistes à des pourparlers directs, certains pays continuent d'attiser le feu pour fragmenter la Libye en plusieurs entités. Dans leurs agendas, des mercenaires étrangers se battent en Libye dans le but d'assouvir les ambitions inavouées de leur Etat. C'est le cas de la Turquie qui apporte un soutien militaire accru au GNA depuis fin 2019. Ankara a notamment fourni des conseillers militaires au camp de Fayez al-Sarraj

et y a également envoyé des combattants syriens en renfort à ses effectifs, des drones et des systèmes de défense anti-aérienne. Tripoli bénéficie également du soutien du Qatar et de l'Italie.

Frontalier de la Libye, l'Egypte a réagi ces derniers temps contre l'extension du conflit libyen, craignant pour la sécurité de son peuple. Et comme on pouvait s'y attendre, le torchon brûle maintenant entre le GNA et le Caire qui soutient le maréchal Khalifa Haftar et menace d'intervenir militairement en Libye si les troupes pro-Tripoli avancent vers la ville stratégique de Syrte.

La Russie joue aussi un rôle majeur en Libye où l'on note la présence de mercenaires appartenant à la société privée Wagner, considérée comme proche de Vladimir Poutine, l'actuel président russe. Ces mercenaires sont engagés dans les combats aux côtés du maréchal Khalifa Haftar.

Outre l'Egypte et la Russie, l'homme fort de la Cyrénaïque est aussi appuyé par les Emirats arabes unis et l'Arabie Saoudite. Quant à la France, elle reconnaît avoir aidé Khalifa Haftar en matière de renseignement, mais dément tout soutien militaire aux troupes de ce dernier.

Nestor N'Gampoula



**ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT**

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**ADIAAC NEWSLETTER**

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



## PÉTANQUE

## L'AFB met en place son bureau exécutif

L'Association des femmes boulistes (AFB) a tenu, le 16 août à Brazzaville, dans le strict respect des mesures barrières contre le coronavirus, la première réunion de son bureau exécutif.

Cette réunion qui marque la sortie officielle de l'Association des femmes boulistes, une structure à caractère sportive, s'est déroulée au siège du club ABC, en présence de l'ancien président de la Fédération congolaise de sport-boules (Fecoboule), André Kamango.

L'AFB regroupe les femmes pratiquants le sport boules dans les différents clubs affiliés à la ligue départementale de pétanque de Brazzaville. Elle tire son existence dans les textes de la Fecoboule et milite pour l'entraide et la formation puisque la plupart de ses adeptes ont déjà participé aux compétitions internationales de la discipline. « Les textes de la Fédération garantissent une possibilité aux femmes de s'organiser autour des plateformes associatives », a expliqué André Kamango. Au terme de cette rencontre, Doris Matsanga, Edith Dzouedou et Blanche Edwige Passy ont été respectivement élues au poste de présidente, vice-présidente puis secrétaire générale. Melaine Obeokoua et Gracelle Ndalla occupent les fonctions de trésorière générale



Les membres du bureau/Adiac

pour la première et responsable de la communication pour la seconde. « Toute société qui se veut organisée doit être régie par un ensemble de lois favorisant le bon rendement et une vie collective agréable. Dans ce souci, les femmes qui jouent à la pétanque justifient leur existence par leur appartenance dans les clubs affiliés à la ligue de pétanque de Brazzaville », a indiqué Blanche

Edwige Passy.

Pour atteindre ses objectifs, l'AFB tend la main à tous les présidents des clubs. Une manière de mettre en pratique l'adage universel « le sport unit le peuple ».

Notons que tous les présidents des différents clubs de pétanque ont été hissés par l'Association des femmes boulistes au rang de président d'honneur de cette structure.

Rude Ngoma

## SOMALIE

## Seize morts après une attaque des Shabaabs

Les combattants d'Al-Shabaab ont investi le 16 août l'hôtel Elite, un établissement de luxe situé sur la côte, à Mogadiscio en Somalie. Cette attaque a fait, selon un bilan provisoire, 16 morts et treize blessés.

L'attaque a débuté par l'explosion d'une voiture piégée, puis des hommes armés ont pris en otage l'établissement fréquenté par des hauts fonctionnaires somaliens. Il aura fallu quatre heures aux forces de sécurité pour neutraliser les assaillants. Selon Sadiq Adan Ali, porte-parole des forces de police soma-

liennes : « Au total, seize personnes ont été tuées dans cette attaque. Onze civils somaliens et cinq terroristes. Nous avons également recensé treize blessés ». Près de 250 personnes présentes dans l'hôtel ont été évacuées. Des civils mais aussi des responsables politiques et des membres du Parlement. Parmi

les morts figure au moins un haut fonctionnaire du ministère de l'information, Abdirasak Abdi.

Les Shabaabs, affiliés à El Qaïda, ont revendiqué l'attaque dans un communiqué, affirmant que leurs « martyrs » avaient « pris le contrôle de l'hôtel » et qu'ils avaient infligé « de lourdes pertes » aux personnes qui y étaient présentes.

Josiane Mambou Loukoula  
et AFP

## BURKINA FASO

## Paris met les frontières du pays en « zone rouge »

La France a formellement déconseillé à ses ressortissants de se rendre dans les zones frontalières du Burkina Faso.

Sur la carte du Burkina Faso du Quai d'Orsay, la « couleur orange » se réduit peu à peu. Jusque-là, les zones jugées les plus dangereuses étaient celles qui bordaient la frontière malienne, dans le nord et l'ouest, auxquelles est venu s'ajouter, à la fin de l'année dernière, l'ensemble de la région de l'est, territoire frontalier du Niger, du Bénin et du Togo. Les frontières avec le Ghana ou la Côte d'Ivoire étaient jusqu'ici en « zone orange ».

L'attaque d'un poste militaire en juin à Kafolo, dans le nord de la Côte d'Ivoire à la frontière avec le Burkina Faso, a sans doute joué dans la décision du quai d'Orsay. Douze militaires et un gendarme ivoiriens avaient perdu la vie

dans cette attaque. Conscients du danger, les pays côtiers mènent conjointement des opérations militaires transfrontalières comme celle lancée en mai dernier par Abidjan et Ouagadougou. Désormais, depuis le 15 août, tout le sud du Burkina Faso est placé dans le rouge par le Quai d'Orsay, ce qui veut dire que le ministère français des Affaires étrangères « déconseille formellement » aux voyageurs d'aller dans ces zones. Des villes comme Pô, Léo, Ouessa et le parc animalier de Nazinga, à la frontière ghanéenne, sont donc concernés. Il en va de même pour Douna, Banfora et Niangoloko, à la frontière ivoirienne, ainsi que Ouahigouya qui était à la limite de la zone

rouge, dans le nord du pays, et Kaya, dans le centre-nord. La situation sécuritaire s'est fortement dégradée dans ces régions, ces derniers mois. Ces territoires du Burkina Faso étaient jusqu'au 14 août en « zone orange », c'est-à-dire « déconseillés sauf raison impérative » par le Quai d'Orsay. À ce jour, les deux plus grandes villes du pays, Bobo-Dioulasso et Ouagadougou, la capitale, demeurent en zone orange. Ces modifications interviennent après celles du Niger et du Mali. Trois grandes villes maliennes - Kayes, Sikasso et Ségou - sont ainsi désormais marquées et classées en « zone rouge ». Cette extension a lieu une semaine après l'attaque de Kouré, au Niger, qui a coûté la vie à six humanitaires français et deux guides nigériens.

J.M.L.

## Défense et sécurité : l'Africom déménage mais pas en Afrique

Dans un communiqué, l'US Africa Command (Africom) a confirmé son déménagement hors d'Allemagne, pays où il était installé depuis sa création en 2008.

Selon l'Africom, il existe « plusieurs options ». Le commandement va d'abord considérer une implantation dans un autre pays d'Europe (on parle de la Belgique

mais pourquoi pas en Italie?). Une autre option serait une installation aux États-Unis même (Le CENTCOM est bien à Tampa...).

Quoi qu'il en soit, il va falloir attendre « plusieurs mois pour considérer les options, envisager des sites potentiels d'implantation, et prendre une décision ».

## COVID-19

## Bilan et faits marquants

\* L'Inde a dépassé lundi la barre des 50.000 décès dus au coronavirus, avec plus de 900 morts en 24 heures. Avec 2,6 millions de cas officiels de Covid-19, le pays de 1,3 milliard d'habitants est la troisième nation du monde qui compte le plus de contaminations après les États-Unis et le Brésil. En dépit de la hausse du nombre de décès, le ministère de la Santé a tweeté dimanche que le taux de mortalité lié au virus en Inde était « l'un des plus bas de la planète », s'établissant à moins de 2%. « La mise en place réussie d'une politique de tests agressive, d'un suivi complet et d'un traitement efficace grâce à une série de mesures a également contribué au niveau élevé de personnes qui se remettent du virus », a ajouté le ministère dans une déclaration. De nombreux épidémiologistes estiment toutefois que les chiffres officiels seraient sous-estimés.

\* Le président ghanéen Nana Akufo-Addo a donné des instructions pour rouvrir les aéroports du pays le 1er septembre, en espérant que le pays sera prêt d'ici là, pour assouplir les règles contre la propagation de la pandémie. Le Ghana avait fermé en mars ses frontières terrestres ainsi que les aéroports, les écoles, et interdit les rassemblements publics pour contenir la propagation du virus. « Je m'assurerai toutefois que nous soyons en mesure de tester chaque passager qui arrive dans le pays pour éviter la propagation du virus », a précisé le chef de l'Etat dimanche. Le Ghana a recensé 42.653 cas de coronavirus, dont 239 morts, pour 30 millions d'habitants.

\* En Espagne, la fermeture des discothèques et l'interdiction de fumer dans la rue ont été étendues lundi à de nouvelles régions pour freiner le rebond de contagions. Six régions sur 17 ont pris officiellement ces mesures, conspuées dimanche lors d'une manifestation à Madrid contestant la réalité du virus et les restrictions de liberté. Le gouvernement régional du Pays basque a déclaré pour sa part l'état d'urgence sanitaire qui lui permettra de prendre des mesures plus sévères que celles des autres régions, comme des restrictions locales de déplacement. L'Espagne est le pays d'Europe occidentale qui compte le plus de cas positifs, avec près de 343.000 cas. Néanmoins, une grande partie de nouveaux cas détectés sont asymptomatiques et la létalité du virus a considérablement diminué.

\* En Corée, des milliers de membres d'une église protestante de Séoul ont été placés en quarantaine après l'apparition de foyers de contaminations liés à des communautés religieuses. Jusqu'à présent, la Corée du Sud avait réussi à maîtriser l'épidémie de coronavirus au travers d'une stratégie très poussée de tests et de traçage des contacts des personnes infectées, sans imposer de confinement obligatoire. Mais ce week-end, Séoul et la province de Gyeonggi qui l'entoure, ont durci les restrictions et interdit les rassemblements religieux après l'apparition de nouveaux cas, faisant craindre une deuxième vague de l'épidémie.

\* Le nouveau coronavirus a fait 770.429 morts dans le monde sur 22 millions de cas d'infection. C'est en Inde, au Brésil et aux États-Unis que l'on compte le plus de décès et la pandémie poursuit sa progression. Sur la journée de dimanche, 225.457 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Après les États-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil, l'Inde et le Royaume-Uni.

Julia Ndeko



## NOUVEAU SIÈGE DU PARLEMENT

## L'ouvrage sera livré au premier trimestre 2021

Initialement prévue en juillet 2020, l'inauguration du siège du Parlement, au rond-point ex-CCF, à Brazzaville, aura lieu finalement au début de l'année prochaine. Les travaux ont été retardés à cause de la pandémie du coronavirus(Covid-19), selon le ministère en charge des Grands travaux.

Le bâtiment de deux blocs de trois niveaux chacun est entièrement financé par le gouvernement chinois à hauteur de 34,4 milliards FCFA, s'inscrivant dans le cadre de la coopération sino-congolaise. Les travaux sont réalisés par l'entreprise chinoise Jiangsu Provincial construction group corporation limited. Comprenant un bloc pour le Sénat et un autre pour l'Assemblée nationale, s'ajoute la grande salle polyvalente de banquets avec terrasse accessible.

La communication entre les deux blocs est assurée par des coursives. L'Assemblée nationale dispose d'un hémicycle de cinq cents places dont l'implantation est diamétralement opposée à celui du Sénat qui comprend trois



Les travaux de finition du bâtiment/Adiac

cents places. Il est prévu, à l'entrée de chaque institution, des places de stationnement couvertes par les membres des bureaux. Cent quarante places de stationnement sont disponibles pour l'ensemble de l'espace d'une surface bâtie de 24 408 mètres carrés dont 23 997

en superstructures et 411 mètres carrés en infrastructures.

Le bloc de l'Assemblée nationale comprend sept salles de réunions de cinquante personnes ; une salle de presse ; deux salles VIP ; des salles techniques ; deux salles de commissions permanentes

et auxiliaires ; une salle de soins de santé ; une bibliothèque et archives et des toilettes. Le bloc du Sénat, quant à lui, compte sept salles de réunions de cinquante personnes chacune ; une salle de presse et deux salons VIP ; des salles techniques ; deux salles de com-

missions permanentes et auxiliaires et une salle de soins de santé.

L'ensemble du bâtiment dispose des commodités suivantes : trois ascenseurs par bloc ; un système vidéo surveillance ; un système de sécurité incendie et extinction ; un système de réception satellite et radiodiffusion ; un système de câblage synthétique (fibre optique et autres réseaux) ; un système de sonorisation et écran géant ; un système d'alimentation, de traitement et d'évacuation des eaux.

Avec la construction de cet édifice public et d'autres ouvrages, la Chine confirme sa position de premier partenaire de la République en matière d'infrastructures.

**Fiacre Kombo**

## RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## Le Parlement approuve deux conventions de l'AIEA

Les députés et sénateurs ont adopté, au cours de la session ordinaire qui s'est achevée le 13 août au niveau des deux chambres, la Convention sur la sûreté nucléaire du 17 juin 1994 et la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs du 5 septembre 1997.

Présentées par le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, ces deux conventions adoptées par la Conférence diplomatique de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sont d'une grande importance pour la République du Congo. Selon le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ces deux lois permettront au Congo d'atteindre et de maintenir un haut niveau de sûreté en matière de gestion du combustible usé et des déchets radioactifs, grâce au renforcement des mesures nationales et de la coopération internationale, de la coopération technique en matière de sûreté et aussi un haut niveau de sûreté nucléaire.

Elles visent, entre autres, à protéger les individus, la société et l'environnement contre les effets nocifs des rayonnements ionisants, en vue de satisfaire aux besoins et aux aspirations de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs.



Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou/DR

Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a, dans son exposé, rappelé que l'énergie nucléaire ne se limite pas à la guerre ni à la bombe atomique. Son utilisation pacifique a une place importante dans la société. « Grâce à cette convention, la République du Congo pourra prévenir les accidents ayant des

conséquences radiologiques et atténuer ces conséquences au cas où de tels accidents se produiraient à un stade quelconque de la gestion du combustible usé ou des déchets radioactifs. La République du Congo gagne ainsi dans l'utilisation de l'énergie nucléaire pour le traitement des cancers dans

les services de radiothérapie et de médecine nucléaire », a-t-il expliqué.

D'après lui, l'énergie nucléaire est fortement utilisée dans l'agriculture pour booster la production agricole, dans la construction des routes pour tester la densité des sols et dans la protection de l'environnement grâce à l'utilisation des techniques nucléaires. Dans le but de s'assurer du respect de la réglementation internationale, la République du Congo, membre de l'AIEA, a commencé à mettre en place un fichier national des sources radioactives et des déchets radioactifs, afin de garantir la sûreté et la sécurité nucléaire et radiologiques.

« La République du Congo est un pays qui explore et exploite le pétrole. Elle est productrice des produits dérivés du pétrole, par conséquent, les sociétés qui travaillent dans ce secteur utilisent, entre autres, de nombreuses sources radioactives qui nécessitent d'être contrôlées, d'où l'adhésion du Congo à l'AIEA »,

a-t-il déclaré devant les parlementaires.

Membre de l'AIEA depuis le 15 juillet 2009, le Congo a publié la loi n°06 du 24 février 2014 sur les sources radioactives. Le pays a organisé en février et mars 2019 la première campagne des sources radioactives dans le département de Pointe-Noire. En effet, les autorités envisagent de poursuivre cette opération dans les départements de la Bouenza et à Brazzaville où l'on trouve une forte exploitation industrielle.

Après l'adoption de ces deux conventions, le Congo fera pour la première fois partie des Conventions de l'AIEA. « Le Congo devra présenter au Parlement pour ratification la Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire, la Convention sur la protection physique des matières nucléaires et la Convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique », a annoncé le ministre.

**Parfait Wilfried Douniama**



## FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

## Le Club 2002 Pur Fédération France-Europe commémore l'évènement à Paris

Sur invitation de son président Bernard Boueno, la Fédération France-Europe Club 2002, Parti pour l'unité et la République -Pur- a célébré le 15 août à Paris, en présence de personnalités de la majorité présidentielle, de cadres et membres du parti chrétien-démocrate congolais.

Dans un lieu de circonstance, dans la capitale française, les Congolais du Club 2002-Pur Fédération France-Europe ont célébré la fête de l'indépendance avec un caractère particulier dû à la pandémie de Covid-19 qui sévit sur la planète entière, mais également en ayant, en ligne de mire, la posture à tenir par rapport à l'action politique quant aux futures échéances au Congo.

Pour les participants à cette rencontre patriotique, en présence de Louis-Gabriel Missatou, porte-parole du Club 2002-Pur et de Patrick-Gabriel Dion, président PCT France, c'était l'occasion de retrouvailles inopinées, hautement symboliques, qu'ils ont mis sous le signe du positionnement de leur Fédération par rapport aux élections présidentielles de 2021 et de la résilience du Congo face à la Covid-19.

De ce fait, avant de partager le verre de l'amitié, les militants ont pris le temps d'échanger successivement sur les enjeux 2021 / stratégie et positionnement du parti aux assises nationales et aux élections présidentielles ; le rôle de la femme par rapport à la paix durable en République du Congo et dans un contexte de Covid-19.



Festivités du 60<sup>e</sup> anniversaire de la fête nationale du Congo le 15 août 2020 par le Club 2002 Pur à Paris/Crédit photo : Fredy Mizelet by Flam Image

Pour le parti fondé il y a 18 ans par Wilfrid Guy César N'Guesso, l'offre politique pour 2021 évolue vers la volonté de réunir les conditions permettant d'appeler à la candidature du chef de l'État Denis Sassou N'Guesso. Cet appel constitue un soutien au candidat qui, à ce jour, demeure le dénominateur commun de l'alliance du parti chrétien-démocrate avec le PCT.

Intervenant en tant que stratège du parti, Louis-Gabriel Missatou a rappelé qu'au demeurant, sans la moindre ombre de doute, le Club 2002

Pur est prêt à soutenir la candidature du chef de l'Etat congolais aux élections présidentielles de 2021, en conformité avec la nouvelle Constitution adoptée en 2015. Dans sa circonscription de Pointe-Noire, en tant que président de la Fédération et en respect du processus électoral, il a expliqué la stratégie adoptée pour l'enrôlement des citoyens afin de redynamiser toutes les structures de base, notamment dans les quartiers, les villages, les zones et les blocs.

Bernard Boueno a saisi l'occa-

sion de montrer que les Congolais de France sont en communion avec leurs compatriotes pour la liesse des festivités au Congo. Il s'est réjoui également de voir les instances de Paris être à nouveau le creuset des idées de la stratégie à mettre en place pour 2021. « Certes, nous célébrons les 60 ans de notre fête nationale mais nous devons avoir une projection de la garantie de la continuité du fonctionnement de nos institutions, dans la quiétude, la paix et la stabilité. Le seul qui l'as-

sure jusqu'à ce jour, c'est le chef de l'État Denis Sassou N'Guesso avec la Nouvelle République ».

Et de se féliciter également du rôle et de la place du genre au sein de la fédération France-Europe. « Nous avons commencé avec deux adhérentes. Aujourd'hui la loi du genre représente pour nous une réelle priorité. Elle constitue une vraie force de proposition face à la survie de nos familles à l'exemple de ce que nous venons de vivre par exemple avec le coronavirus ».

Propos confirmés par Marie-Cécile Mackoubili, chargée du genre à l'intérieur de la fédération. Elle reconnaît volontiers et met en exergue les stratégies et les politiques que prend à son compte le Club 2002-Pur France-Europe pour susciter les adhésions de femmes. Pourtant, elle déplore l'existence des pesanteurs qui freinent encore les pratiques réelles de la politique par les femmes : « Par rapport à l'image de nos amies de l'Afrique de l'Ouest, nous, en Afrique centrale, tardons à nous engager. À nous de prendre notre place. Il est temps d'oser ! ».

Marie Alfred Ngoma

## L'ACAP retrace les péripéties de l'indépendance du Congo

Au cours d'un point de presse animé le 13 août par Vital Balla, président de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap), cette structure a apporté un éclaircissement dans l'histoire ayant conduit la République du Congo à l'accession à l'indépendance, le 15 août 1960.

En marge de la célébration « historique » du soixantième anniversaire de l'indépendance de la République du Congo, l'Acap a, malgré la pandémie de Covid-19, développé en présence de la presse, une vision qui retrace le parcours de certains acteurs qui ont milité pour l'indépendance du Congo. Cet échange a été développé en deux parties. La première a été consacrée à un bref aperçu des enjeux de la marche vers l'indépendance. Le modérateur a survolé plusieurs points clés dont le choix de Brazzaville en tant que capitale de la France libre, vers 1940, le déroulement de la conférence de Brazzaville, l'instauration du nationalisme, l'élection de Felix Tchicaya comme premier député du Congo ainsi que la proclamation de la République, le 28 novembre 1958.

Dans la deuxième partie, Vital Balla a expliqué les premiers contacts des Congolais avec les étrangers. « Le partage réciproque des connaissances et cultures était très fréquent avant l'indépendance puisque dans les localités du Congo il y avait des



Vital Balla/Adiac

gens intelligents et sages », a-t-il signifié.

Il a, par la même occasion, contextualisé les circonstances de la création en 1964 de l'Acap. L'actuel président de cette structure, qui à l'époque occupait la fonction de vice-président, a

déclaré : « c'était pour bannir la relation colonisé-colonisateur ». C'est ainsi que, selon lui, cette organisation de la société civile continue à consolider les échanges de complémentarité entre les peuples du monde.

Rude Ngoma

## Roger Ndokolo salue le discours « juste » du président Denis Sassou N'Guesso

Le parti du Centre, par la voix de son président Roger Ndokolo, salue le message à la nation du chef de l'État Denis Sassou N'Guesso prononcé vendredi 14 août, à la veille de la célébration des soixante ans de l'indépendance du Congo.

Le président de l'UNIRR a salué le discours du président de la République qui a porté sur le rappel du chemin parcouru par le Congo depuis la formalisation du passage à l'indépendance entamé le 15 août 1960.

« Il était juste de rendre hommage aux «Pères de l'indépendance». Juste de mentionner que

notre pays a connu un chemin jalonné de défis surmontés les uns après les autres. A chaque périple, nous avons toujours opté pour la consolidation de la doctrine de la paix en maintenant l'unité entre compatriotes. Juste de mentionner le soutien apporté par le Congo aux luttes de libération des peuples opprimés à travers le monde ; rappeler nos liens historiques avec la Chine et la préservation de l'amitié historique avec la France », a relevé le président du parti congolais du centre.



Marie Alfred Ngoma



## TÉLÉCOMMUNICATIONS

## Le Club Congo-France numérique lance ses activités

L'ambition de se positionner comme un organe consultatif de l'offre française et congolaise en matière du numérique est la principale motivation de la création de cette plateforme.

La cérémonie officielle de lancement s'est déroulée le 13 août à Brazzaville, en présence de l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, du vice-président de la BDEAC, des représentants des institutions internationales et du secteur privé.

Le Club Congo-France numérique rassemble trente-deux entreprises et associations, dont onze au Congo, onze en France qui ont pris l'engagement en avril 2019 de mettre en place cette association. Créé avec le soutien des organismes publics congolais dont l'Agence de régulation et de communication électronique et français, le service économie de l'ambassade de France au Congo, le Club met en relation des professionnels, dirigeants du secteur privé et acteurs du numérique, notamment les acteurs de la société civile, qui travaillent directement, ou indirectement dans le secteur du numérique, notamment dans le domaine des services, infrastructures, développement, distribution et commerce, éducation,



Les membres du Club Congo-France numérique DR

formation, sécurité et gouvernement. Le Club Congo-France numérique se veut un outil à caractère professionnel, une plateforme d'échanges, de partage d'informations et d'opportunités d'affaires dans le secteur du numérique et vise à répondre aux attentes fortes des Congolais en matière de contenus, de services

et d'usages. « L'objectif poursuivi est de promouvoir et renforcer les liens économiques et commerciaux entre les membres. Cette coopération devrait se traduire par une animation des réseaux existants, la création d'événements et de programmes de formation, une montée en puissance des startups

locales et l'accompagnement de projets innovants », a précisé la présidente du Club Congo-France numérique, Gouadi Koussiama. Cette plateforme s'est également assignée comme mission de contribuer au développement du secteur du numérique en République du Congo dans un esprit de consolidation des

compétences mutuelles, dans le cadre d'appels d'offres publiés par les institutions nationales et internationales. La Club s'est doté d'un plan national de développement du numérique 2018-2022, qui met l'accent sur la promotion de projets à forte valeur ajoutée et la modernisation des services de l'Etat au profit de l'ensemble des usagers (e-gouv, e-business, e-ci-toyens).

Ainsi, pour le Club Congo-France numérique, il s'agit aujourd'hui d'optimiser et de valoriser l'offre locale de contenus ; contribuer aux réflexions sur les questions du numérique et jouer un rôle consultatif auprès du gouvernement et des institutions ; offrir aux porteurs de projets innovants un espace d'information, d'échange et d'accompagnement, grâce à un écosystème en développement, et enfin, promouvoir et organiser des conférences, expositions et webinaires sur des sujets d'intérêts communs.

Guillaume Ondzé

## AGRICULTURE

## L'insuffisance de moyens conditionne l'essor du secteur

Face aux membres du Sénat le 12 août dernier, le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Henri Djombo, a justifié les faibles performances du secteur agricole national au manque de moyens financiers adéquats.

« Ce n'est pas par manque de vision ni de stratégie de mise en œuvre d'une politique adéquate mais, c'est surtout parce que les principaux instruments de promotion de cette agriculture ne sont pas mis en place », a-t-il déclaré. La raison, a expliqué Henri Djombo, réside dans la contre-performance qui s'explique par l'insuffisance de ressources et l'inadéquation des mécanismes de financement. Pour lui, « il n'y a pas eu beaucoup d'argent déversé dans ce domaine. Dans la conscience collective on a l'impression que beaucoup d'argent sort pour l'agriculture en réalité c'est le contraire. Se référant au fonds de soutien à l'agriculture en 10 ans, l'Etat a débloqué la somme de 15 milliards de francs CFA de soutien à l'agriculture, ce qui représente en moyenne 1,5 milliard par an pour soutenir l'agriculture congolaise ».

Pour le ministre Henri Djombo, ce n'est pas le milliard et demi qu'on injecte dans ce secteur qui peut soutenir l'agriculture congolaise étant donné que dans ce soutien, il y a les moyens d'accompagnement, les exploitants, la recherche agricole, le financement des exploitants à travers les mécanismes appropriés comme le crédit agricole.

Il faudrait investir 1110 milliards de francs CFA en cinq ans à raison de 200 milliards chaque année pour faire décoller l'agriculture, assister les producteurs afin de créer les conditions de compétitivité de l'agriculture congolaise, a précisé le ministre de l'Agriculture, citant l'exemple de la Côte d'Ivoire qui consacre 400 milliards francs CFA chaque année dans son budget national au soutien à l'agriculture.

Notons que le Congo importe annuellement pour 700 milliards de francs CFA de denrées alimentaires dont 70% de produits d'origine animale.

Jean-Jacques Koumba

## SOCIÉTÉ CIVILE

## Les ONG plaident pour le recadrage de la gouvernance forestière au Congo

La Plateforme pour la gestion durable des forêts (PGDF), l'ONG Comptoir juridique junior (CJJ) et le Groupe de travail juridique (GTJ) préconisent, le 11 août à Brazzaville, à l'Etat et aux partenaires d'améliorer la communication, l'éducation ainsi que la diffusion du cadre juridique forestier.



Gildas Obimbola (Cagdf), Barros Lilian Laurin (CJJ) et Nina Cynthia Kiyinda Yombo (OCDH)

L'étude financée par le Fonds mondial pour la nature (WWF) a permis à ces organisations de la société civile d'informer le grand public et de corser leur plaidoyer sur l'état de la gouvernance forestière au Congo.

Les recommandations de ces organisations à l'endroit des conseils départementaux, des sociétés forestières, des partenaires techniques et des bailleurs de fonds sont faites, au terme de leur pré-analyse de l'évaluation test de la gouvernance forestière, une étude qui fait ressortir plusieurs observations. La PGDF et le CJJ sollicitent d'augmenter la participation des parties prenantes dans la prise de décision relevant du secteur forestier et les opportunités de formation.

Ils souhaitent que soient rendues disponibles, auprès des autres parties prenantes, les informations à caractère public sur les concessions forestières, entre autres : les plans d'aménagement, le cahier des charges, le plan de gestion et comptes rendus des conseils de concertation, les permis domestiques et la procédure d'attribution des concessions forestières.

Aussi ils veulent que soient renforcés le suivi et l'évaluation y compris les au-

dités internes ainsi qu'externes dans la gestion forestière et l'action gouvernementale, et pétitionnent pour la consolidation des moyens de fonctionnement des agences publiques pour bien assurer le contrôle et le suivi forestier, afin disent-ils, « de prendre des décisions éclairées ».

Outre l'accord de partenariat volontaire, les organisations de la société civile souhaitent le renforcement d'autres accords commerciaux vers d'autres pays en vue de garantir la légalité et la traçabilité du bois à l'exportation. A l'Etat, elles proposent également d'élaborer un plan national d'affectation des terres pour lutter contre les usages non compatibles causés par l'Etat et de conforter les mandats pour promouvoir la coordination inter-gouvernementale, intersectorielle et intra-sectorielle aux niveaux central, départemental et local. Ces organisations exhortent le gouvernement à rendre les politiques et plans nationaux de développement compatibles à l'utilisation durable des forêts à conforter les budgets décaissés pour le bon fonctionnement, l'entretien des bâtiments et l'équipement des agences publiques.

Ils veulent également que soit struc-

turé le marché national des produits forestiers, allégées la législation et les politiques pour inciter le développement par les Congolais des petites et moyennes entreprises qui utilisent et transforment les ressources forestières. Pour les conseils départementaux et sociétés forestières, la société civile plaide pour que soit rendu fonctionnel le fonds de développement local dans toutes les concessions forestières, aménagées ou pas.

Selon eux, le secteur privé et les bailleurs de fonds devraient prévoir des mesures efficaces et transparentes d'accompagnement documentées dans l'utilisation des paiements perçus du gouvernement et des entreprises, suite aux avantages partagés ou droits cédés. En outre, concernant la Plateforme pour la gestion durable des forêts, l'ONG Comptoir juridique junior et le Groupe de travail juridique, l'Etat doit arrimer l'administration aux nouvelles technologies de l'information et de la communication puis former les ressources humaines dédiées à l'utilisation de ces technologies afin de rendre opérationnels les modules du système informatique de vérification de la légalité.

Fortuné Ibara



## FINANCES PUBLIQUES

## Lancement officiel d'un logiciel de suivi-évaluation

Le ministre des Finances et du Budget, Calixte Nganongo, a procédé le 17 août à Brazzaville à la mise en exploitation du Système intégré de gestion des finances publiques (Sigfip). Ce nouveau système permettra de moderniser l'administration financière avec toutes les garanties de sécurisation des recettes de l'Etat et une exécution rationnelle des deniers publics.

Le Sigfip s'inscrit dans la dynamique des réformes des finances publiques et vise à garantir la transversalité, la fiabilité et la sécurité de l'information financière. Cet outil va remplacer l'actuel Système intégré des dépenses et recettes de l'Etat (Sidere) devenu obsolète. « *J'enjoins tous mes collaborateurs à veiller à la réussite de cette grande réforme* », a déclaré le ministre Calixte Nganongo, peu avant la mise en service de la plateforme.

Selon le directeur de cabinet du ministre des Finances et du Budget, Henri Loundou, les acteurs de la chaîne de la dépense auront désormais cet outil pour l'engagement de leurs dépenses, marquant ainsi un grand pas vers la déconcentration, non seulement de la fonction d'ordonnement, mais aussi de la comptabilité gé-



Le ministre Calixte Nganongo lançant la plateforme Adiac

ministères, en remplacement de Sidere », a-t-il indiqué.

En ce qui concerne la phase de déploiement, explique le directeur des systèmes d'information, Guy Noel Londongo, le Sigfip implémente les réformes budgétaires et comptables édictées par les textes en vigueur. Il est déployé dans sa phase administrative et comptable au niveau des ministères et institutions localisées à Brazzaville.

De ce fait, à compter de ce jour, tous les mandats seront payés dans le Sigfip. La double commande (Sidere/ Sigfip) se poursuivra dans sa phase administrative jusqu'au 31 décembre prochain.

Notons que les travaux vont se poursuivre pour intégrer les aspects déconcentration et décentralisation administratives tout en stabilisant le système au regard des problèmes qui pourront surgir pendant son installation. Le système sera prêt pour la bascule en janvier 2022 dans le cadre de la gestion budgétaire en mode programme, conformément aux recommandations de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Gloria Imelda Lossele

## E-JOURNALISME

## Les promoteurs envisagent d'identifier les médias en ligne

L'ambition de recenser les médias en ligne évoluant au Congo a été dévoilée le 14 août, par l'initiateur de l'atelier E-journalisme, Michaël Gatsé Khoumou, accompagné de l'Event manager de la plate-forme Boost, Elwin Gomo lors d'une séance de travail avec le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla.



La séance de travail des promoteurs du e-journalisme avec le ministre DR

L'objectif est d'avoir une base de données des professionnels de médias évoluant dans le domaine du numérique, ont indiqué les promoteurs du E-journalisme. Selon eux, il s'agit de valoriser le respect de l'éthique et la déontologie en matière d'information. Les jeunes reprochent aux communicateurs en ligne le non-respect des règles de la profession. A cet effet, ils envisagent accompagner les médias afin de lutter contre les fakes-news; mener un plaidoyer au ministère de la Communication en vue de la reconnaissance du travail des médias en ligne par le biais des textes juridiques.

L'échange a porté sur la professionnalisation des médias en ligne, la transition des médias traditionnels vers le numérique, l'identification des médias en ligne et bien d'autres.

A cet effet, les jeunes ont annoncé la tenue des ateliers du E-journalisme le 23 septembre prochain, dans le respect des gestes barrières édictées par les autorités suite à la pandémie du coronavirus. Les apprenants bénéficieront des enseignements sur le modèle économique dans le domaine, l'élaboration des projets et des ateliers de formation en fonction de leurs besoins, ont-ils indiqué.

Le ministre Thierry Lézin Mougalla a, de son côté, félicité l'initiative des jeunes, tout en les appelant au dépassement avec une approche fondée sur la maîtrise de l'outil numérique et la création de nouveaux métiers.

Abordant la question de la loi 2001 relative à la liberté de l'information et de la communication, le ministre a souhaité l'évolution de cette loi qui n'in-

tègre pas les médias en ligne, ni les conséquences juridiques de l'existence des activités en ligne.

Il a, par ailleurs, assuré que le recensement des acteurs en ligne est attendu au ministère pour être transmis à la direction générale de l'administration de l'information.

Thierry Lézin Mougalla a invité les jeunes à présenter les résolutions et propositions de l'évolution de la loi qui s'orientera vers la prise en compte de toutes les problématiques notamment les lois portant sur la cyber-criminalité, la protection sur les données personnelles qui sont une denrée économique rare.

Notons que la plate-forme E-journalisme est constituée d'un réseau des communicateurs, juristes et bien d'autres acteurs.

Lydie Gisèle Oko

nérale de l'Etat en vue de la rapprocher du fait générateur au niveau des ordonnateurs ou leurs services gestionnaires.

« *Après la phase expérimentale et la phase dite « de double commande » du Sigfip dans son volet dépense, avec des ministères pilotes, nous allons devoir passer à la mise en exploitation complète du Sigfip pour l'ensemble des*

## SADC

## Un sommet sur fond de menace terroriste au Mozambique

Les chefs d'Etat d'Afrique australe se sont réunis en sommet virtuel le 17 août. Au centre des préoccupations, la menace terroriste au Mozambique.

Le phénomène djihadiste, actif depuis trois ans dans le nord du Mozambique, près de la frontière avec la Tanzanie, inquiète la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc). Ainsi, cette organisation entend passer à la vitesse supérieure depuis que les terroristes se sont emparés du port de Mocimboa da Praia, un lieu stratégique pour les entreprises internationales d'hydrocarbures qui entendent extraire de grandes quantités de gaz naturel liquéfié à l'avenir.

En effet, depuis trois ans, le groupe Al-Shabaab conquiert au fur et à mesure des villes de la province de Cabo Delgado. Jusqu'ici, peu d'acteurs régionaux s'intéressaient à ce phénomène terroriste dans le nord du Mozambique. Pas même le Mozambique qui a officiellement reconnu leur présence il y a quatre mois seulement.

Pourtant pendant cette période, les quelques centaines de jihadistes ont renforcé leur rang, tenant à présent tête aux forces spéciales mozambicaines. Beaucoup de paramètres ont changé. D'immenses réserves de gaz ont été découvertes au large du pays, attirant tous les géants mondiaux de l'hydrocarbure. Sauf que l'horizon s'assombrit pour ce futur Eldorado gazier depuis que ce groupe djihadiste baptisé Etat Islamique d'Afrique centrale a investi la ville de Mocimboa da Praia qui accueille des installations gazières. Cette réalité a vite attiré l'attention des autorités. La Sadc doit réagir. Réunis aujourd'hui, les chefs d'Etat de la Sadc vont débattre sur l'envoi ou non de troupes pour aider le gouvernement mozambicain. Cette promesse avait été formulée en avril, mais jamais concrétisée jusqu'à présent.

Signalons que, le 12 août, des jihadistes se sont emparés du port de Mocimboa da Praia, stratégique pour l'immense projet de gaz naturel liquéfié de la région, l'un des plus gros investissements en Afrique, auquel participe notamment le groupe français Total. Cette attaque met à l'épreuve les capacités de réaction des pays d'Afrique australe.

Pour rappel, la Tanzanie avait annulé le sommet de la Sadc en mars dernier en raison de la pandémie de Covid-19. Les ministres de la Santé de la Sadc, au cours d'une réunion extraordinaire à Dar es Salam, avaient recommandé une suspension temporaire des réunions physiques de la région et encouragé l'emploi de technologies modernes telles que les vidéoconférences, les appels par Skype et les webinaires, jusqu'à ce que le coronavirus soit contenu.

Josiane Mambou Loukoula



**NECROLOGIE**



Yanick Mbouma, agent des Dépêches de Brazzaville, Mme Ngassaki, les soeurs et frères Epoumbou (Sylvie, Lydie et Brice) ainsi que le «Bureau» ont le regret d’informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, père et oncle, Samy Epoumbou (vieux samy de potale)- Djo mystique, survenu le mercredi 5 août à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°35, rue Bayas à Poto-Poto. Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.

Les familles Bounkazi et Mpassi, Rachid Badila, agent des Dépêches de Brazzaville, ont la profonde douleur d’annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, petit-frère, neveu et arrière petit-fils Robb Ecclésiaste Mpassi, survenu le 12 août 2020 à Brazzaville. La veillée mortuaire a lieu au n°6, rue Mboté (la montagne-sainte) à Bacongo. L’inhumation est prévue pour le mercredi 19 août 2020 à Brazzaville.



**Programme des obsèques d’André Bilombo, inspecteur d’enseignement à la retraite**

Décédé le dimanche 26 juillet 2020 à Brazzaville.

**Vendredi 21 août 2020**

-08h30 : levée de corps, à la morgue municipale de Brazzaville.  
-10h00 : départ pour le village Mpika, district de Boko.

**-Samedi 22 août 2020**

-09h00 : office religieux, au village Mpika, district de Boko ;  
-13h00 : inhumation au cimetière familial à Mpika.  
-15h00 : retour à Brazzaville, pour les amis et connaissances.



**ADJONCTION DE NOM**

On m’appelle OSSETE Elis Germain et je souhaite m’appeler désormais OSSETE ONGAGNA Elis Germain  
Toute personne justifiant d’un intérêt légitime pourra s’opposer dans un délai de trois mois.



**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

**Un Espace de Vente:**

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

**Des :** Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



**Un Espace culturel Pour vos Manifestations :**

Présentation d’ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d’écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N’Goussou immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

**Ouvert**  
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h





## LITTÉRATURE

## Christian Roland Ettien Kouadio signe « L'ombre de la destinée »

L'ouvrage « L'ombre de la destinée » montre comment se déterminer dans un monde serré, compétitif quand tout semble non acquis dans une famille modeste et soudée. C'est par le travail acharné, dit le préfacier Amon N. Etien, l'abnégation et l'humilité comme sacerdoce qui fondent la personnalité. L'histoire relatée dans ce roman de cent soixante pages est émouvante, touchante et inspire à faire davantage.

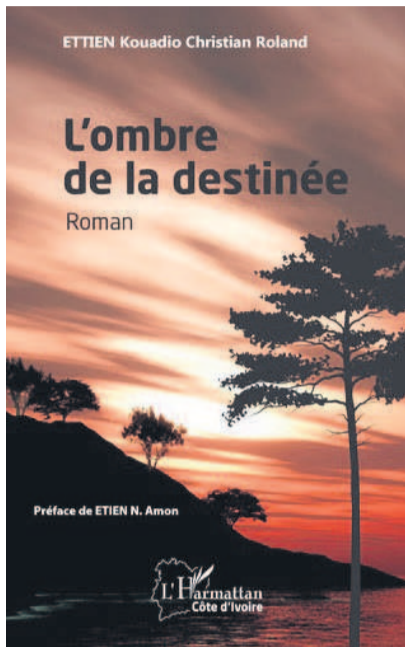
Issu d'une famille modeste, Fernand Eba alias Nando grandit et s'épanouit à l'ombre de la protection parentale. A dix-huit ans, il décroche son baccalauréat et bénéficie d'une bourse étrangère qui le conduit aux Etats-Unis pour étudier l'ingénierie économique. Après l'obtention de son diplôme, il décide de travailler afin d'acquérir une certaine expérience professionnelle et de constituer des économies capables de lui permettre de lancer son entreprise.

Ému et heureux de revoir sa famille après une douzaine d'années, ce fut un grand moment d'émotion où des larmes de joie coulent abondamment. Accueilli à l'aéroport par sa mère et sa sœur Sandrine, Nando était surpris de voir sa sœur lui demander d'entrer dans sa voiture.

Après de brillantes études et un début de carrière à l'étranger, le jeune ingénieur rentre chez lui pour investir. Fort de ses richesses intellectuelles, professionnelles et financières, Nando va construire un empire dans le secteur du tourisme. En face de Marie-Ange, il retrouvera la lumière de l'amour qui avait ébloui son cœur.

Ettien Kouadio Christian Roland est titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en Affaires et Commerce International. « L'ombre de la destinée », publié en juillet 2020 aux éditions L'Harmattan Côte d'Ivoire, est sa toute première œuvre littéraire.

Rosalie Bindika



## BOURSE GHISLAINE DUPONT ET CLAUDE VERLON

## L'édition 2020 s'ouvre simultanément à 25 pays africains

Organisée par la Radio France internationale (Rfi), la septième édition de la Bourse Ghislaine Dupont et Claude Verlon vient d'être lancée. Cette année, elle concerne tous les pays francophones du continent. L'appel à candidatures prend fin le 11 septembre.

Créée en hommage aux deux reporters, Ghislaine Dupont et Claude Verlon, assassinés le 2 novembre 2013 à Kidal dans le nord du Mali, cette bourse récompense chaque année un(e) jeune journaliste et un(e) jeune technicien(ne) africains. En raison de la situation sanitaire mondiale, l'édition 2020 n'est pas organisée dans un pays francophone spécifique du continent africain. Cette année, elle s'adresse à tous les jeunes journalistes et techniciens(nes) de reportage de moins de 35 ans ayant déjà travaillé dans le domaine de la radio et résidant dans l'un des vingt-cinq pays francophones du continent.

Pour s'inscrire à cette bourse, il est recommandé à chaque candidat de s'imprégner du formulaire de participation et du règlement de la bourse, de renvoyer la lettre de motivation dûment remplie et de soumettre un reportage ou élément sonore pour les journalistes, montage/mixage ou réalisation d'antenne pour les techniciens. Ces éléments sonores ne devront pas excéder 2'30.

Au terme des inscriptions, dix candidats journalistes et dix candidats technicien(ne)s seront sélectionnés sur dossier puis invités



à suivre une formation à distance du 5 au 24 octobre. Ces ateliers à distance déboucheront sur la réalisation d'un reportage pour les journalistes et d'un élément « tout sonore » pour les technicien(ne)s.

Le jury composé de représentants de RFI, de l'École de journalisme de Sciences Po et de l'INA se réunira à Paris pour désigner les deux lauréats à l'issue de cette période de formation. Les lauréats bénéficieront d'une formation d'un mois à Paris. La Bourse sera remise le 2 novembre, date

décrétée par les Nations unies « Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes » en mémoire de Ghislaine Dupont et Claude Verlon.

Notons que les six premières éditions de la bourse Ghislaine Dupont et Claude Verlon se sont tenues au Mali en 2014, à Madagascar en 2015, au Bénin en 2016, au Sénégal en 2017, en Côte d'Ivoire en 2018 et en République démocratique du Congo l'an dernier.

Merveille Atipo



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE  
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE  
UNION NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**

DAON n° 022T/PDAC-2020

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des travaux de réhabilitation de la piste Ditadi-Mikassou-Loudima gare, dans le District de Loudima, Département de la Bouenza.

2. Le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue d'exécuter les travaux d'entretien de la piste Ditadi-Mikassou-Loudima gare.

Ces travaux comprennent :

- Installation / Repli de chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Traitement des bourniers ;
- Remblais ;
- Reprofilage / drainage latéral ;
- Construction des dalots ;
- Construction des dalots sur les rivières Mikassou et Louangou ;
- Entretien des dalots ;
- Mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales.

Le délai des travaux est de huit (08) mois.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres nationales spécifiées dans

la publication de la Banque mondiale « Directives : passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », de janvier 2011, révisées en juillet 2014, disponibles sur [www.worldbank.org/](http://www.worldbank.org/) procure et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.5

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, de 8 h 00 à 16 h 00.

5. Les spécifications de qualification sont :

- a) registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) de l'entreprise ;
- b) avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen de 250 000 000 FCFA pour des marchés des Travaux publics effectués au cours des cinq années précédentes justifié par des bons de commande, des contrats ou des lettres de notification ;
- c) avoir exécuté, au cours des cinq années précédentes, au moins deux marchés des travaux routiers justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception.
- d) Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est :

- 1 chargeur ;
- 1 niveleuse ;
- 1 compacteur ;
- 1 bétonnière et les différents accessoires.

Le soumissionnaire doit fournir les cartes grises du matériel (chargeur, niveleuse, compacteur) affecté au chantier ou tout autre titre de location dûment signé et assorti des copies des cartes grises du matériel loué.

e) le certificat de visite des lieux est dûment signé par le PDAC et le représentant du soumissionnaire. La visite des lieux est obligatoire et se fera à 10h00 au village Mikassou, le 26 août 2020, sans séance de rattrapage.

f) les qualifications et expérience du personnel technique et d'encadrement clé proposé pour exécuter le Contrat :

- un Ingénieur en Génie civil, Travaux publics ou équivalent, ayant au moins dix (10) ans d'expérience globale dans le domaine des travaux publics et cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le diplôme et le CV) ;
- l'entreprise désignera un point focal environnemental et social ;
- un Chef d'équipe pour le Terrassement, technicien en génie-civil ou Travaux Publics, ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV) ;
- un Chef d'équipe pour les Ouvrages d'art ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV)
- un Topographe ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la Topographie (joindre le CV)

g) l'attestation de capacité financière de l'année en cours délivrée par une Banque locale attestant que le soumissionnaire dispose d'au moins 10% des moyens financiers nécessaires à la réalisation des travaux de réhabilitation de la piste Ditadi-Mikassou-Loudima gare dans le département de la Bouenza.

h) le certificat de non faillite et le Quitus de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en cours de validité ;

i) le devis des mesures d'atténuation des impacts

négatifs chiffré et dûment signé ;

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de Deux cent mille (200 000) Francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces. Le dernier délai de vente de dossier est fixé au mardi 25 août 2020.

7. Les Soumissions devront être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 septembre 2020 à 12h30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 17 septembre 2020 à 13 heures.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission représentant 2% du montant de l'offre.

9. Les soumissionnaires ne peuvent présenter que leurs offres que dans deux (2) départements contigus.

10. L'adresse (les adresses) mentionnée(s) ci-dessus est (sont) :

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNION NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET. Boulevard Denis Sassou Nguesso, Centre ville Mpila-Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88  
E-mail : pdacmaep@gmail.com





## DOLISIE

# Les 60 ans de l'indépendance célébrés sous le signe de l'évocation

La fête nationale a été célébrée le 15 août dans le département du Niari sous le signe de l'évocation. Une prise d'armes a eu lieu à la place de la République à Dolisie.

« Il ne s'agit pas de faire un discours. Mais, simplement de faire une évocation sur les événements ayant conduit à l'indépendance du Moyen-Congo », a déclaré le directeur départemental du patrimoine du Niari, Jean Jacques Mboundou.

En 1880, l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza a signé avec le roi Makoko un traité de souveraineté à Mbé avant la fondation du poste de Mfoa qui deviendra Brazzaville ; de même au Kouilou entre le lieutenant de vaisseaux, Cordier, et le roi Maloango un traité qui reconnaît la souveraineté de la France sur le royaume de Loango, a expliqué Jean Jacques Mboundou.

La vallée du Niari n'étant pas restée en marge de ces traités, a-t-il poursuivi, Albert Dolisie a lui aussi signé les traités avec les chefs de terre Kougni à Loutsangui et à Loudima le 25 juin 1884.

Quand à l'Afrique équatoriale française (AEF), il a rappelé que celle-ci constituait un gouver-



nement général regroupant le Moyen-Congo, le Gabon, l'Oubangui Chari et le Tchad. Ces colonies étaient vouées à l'exploitation.

« Au cours des travaux, les indigènes subissent des exactions, des sévices qui feront naître de nombreuses protestations et revendications indépendantistes parmi les indigènes », a révélé Jean Jacques Mboundou.

Concernant la conférence de Braz-

zaville, du 30 janvier au 8 février 1944, il a notifié qu'à l'issue de celle-ci, l'abolition du code de l'indigénat est décidée et la proposition de Félix Eboué est retenue suivie d'une politique d'assimilation en faveur des colonies. En 1945, les Congolais élisent leur premier député, Jean Félix Tchicaya, à l'Assemblée constituante de Paris. Celui-ci fonde en 1946 le Parti progressiste congolais (PPC).

Les autorités du Niari lors de la cérémonie DR

En 1958, la France adopte une nouvelle constitution par laquelle elle entre dans la cinquième République. Les anciennes colonies devenues territoires sont remplacées par la communauté française. Les anciens territoires ont alors trois options quant à leur nouveau statut : devenir des départements pleinement intégrés à la République française, conserver leur statut de territoire

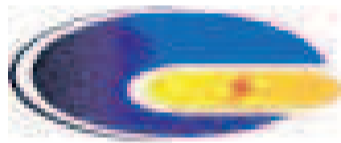
ou bien devenir des Républiques membres de la communauté.

Ce dernier statut qui leur offre une plus grande autonomie est celui adopté par la majorité des territoires africains. La proclamation de la République du Congo se fera le 28 novembre 1958 à la suite de la loi cadre de Gaston Defferre de 1956. Elle sera dotée de l'autonomie, mais non de l'indépendance.

Le 28 juillet 1959, a dit le directeur départemental du patrimoine du Niari, l'Assemblée nationale ratifie ainsi les accords passés avec la République française par lesquels le Congo devrait obtenir son indépendance en 1960.

A Dolisie, la commémoration des 60 ans de l'indépendance a été placée sous l'autorité du préfet du Niari, Baron Frédéric Bouzok. Les gendarmes, policiers et militaires ont participé à une prise d'armes dans le strict respect des mesures barrières contre la Covid-19.

**Max Ferhynel Poudi,**  
correspondant à Dolisie



E2C S.A.  
ENERGIE ELECTRIQUE DU CONGO  
DIRECTION GÉNÉRALE  
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO  
Tél. : 22 281 04 06 - 22 281 05 69  
BRAZZAVILLE

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N°340 /E<sup>2</sup>C/DG/DAA/2020 (Recrutement d'un cabinet en charge de l'audit du réseau fibre optique d'E<sup>2</sup>C).

1. Dans le cadre de l'exécution du programme de modernisation de ses infrastructures informatiques, Energie Electrique du Congo (E<sup>2</sup>C) SA a construit un réseau propriétaire composé de deux boucles optiques métropolitaines à Brazzaville et à Pointe-Noire, et interconnectées par un backbone allant de Pointe-Noire à Owando. Elle souhaite valoriser son réseau fibre optique reliant l'ensemble des agences commerciales de Brazzaville et de Pointe-Noire.

A cet effet, Energie Electrique du Congo (E<sup>2</sup>C) SA a l'intention de financer sur fonds propres, le recrutement d'un cabinet pour réaliser l'audit sur les sites de Brazzaville, Pointe-Noire, ainsi que le backbone interconnectés par son réseau fibre optique.

2. L'audit portera sur :

- le câble optique ;
- le Multiplexeur Insertion/ Extraction (MIE) ;
- l'alimentation ;
- le génie civil (pour les sites de Brazzaville et Pointe-Noire)
- l'élaboration d'éventuelles propositions ou recommandations de valorisation du réseau fibre optique existant ou à développer.

3. Le cabinet devra :

- réaliser seul ou en sous-traitance sous sa responsabilité, l'ensemble des travaux d'audit du réseau conformément aux TDR ;
- disposer d'un personnel d'encadrement compétent dont les C.V devront être présentés à l'administration ;
- faire un exposé dirigé par le Maître d'Ouvrage sur les prestations à réaliser ;
- disposer d'un personnel clé d'une expérience avérée en mise en œuvre des projets d'audit des réseaux à fibre optiques ou dans un projet similaire.

4. Les cabinets intéressés sont priés de manifester leur intérêt par écrit ou

par e-mail, en produisant les informations sur leur qualification pour la réalisation de l'étude susmentionnée (fiche du cabinet, brochure, description des prestations similaires déjà réalisées, l'expérience applicable à la mission, etc.).

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-après Département Achats et Approvisionnements, sis 2ème étage de l'immeuble de la Direction Générale d'E<sup>2</sup>C de 8h00 à 15h00.

6. Les cabinets seront sélectionnés selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique uniquement conformément aux dispositions du code des marchés publics congolais.

7. Les manifestations d'intérêts portant la mention : « Etude et audit du réseau fibre optique d'Energie Electrique du Congo (E<sup>2</sup>C) SA » doivent être adressées sous plis fermés ou par courrier électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 20 Septembre 2020 à 15h00 :

A l'attention de :

Monsieur Jean Bruno DANGA ADOU  
Directeur Général d'Energie Electrique du Congo (E<sup>2</sup>C) SA  
05 562 07 10 / 05 302 85 40 / 06 688 88 58  
E-mail : thierryobili64@gmail.com; ellahdirat@yahoo.fr;  
amourespoirabe@yahoo.fr  
BP : 95 Bd Denis SASSOU NGUESSO - Centre-ville  
Brazzaville  
REPUBLIQUE DU CONGO.

Fait à Brazzaville, le

**Le Directeur Général**  
**Jean Bruno DANGA ADOU.-**



## DISPARITION

# Le PCT honore la mémoire de Niambi Clémence Loko

Décédée le 5 août dernier à Paris, en France, à l'âge de 69 ans, Bernadette Clémence Niambi née Loko a reçu, le 17 août, un dernier hommage de son parti, le Parti congolais du travail (PCT), en présence du chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso.

Née le 23 novembre 1951 à Brazzaville, Bernadette Clémence Loko, selon l'oraison funèbre lue à l'occasion, a suivi son cycle primaire à l'école Sainte-Agnès de Baongo. Après avoir obtenu son Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), elle est inscrite à l'école Anne-Marie-Javouhey de Brazzaville où elle a passé avec succès ses cycles secondaires 1er et 2ème degré. De là, elle obtient une bourse d'études et de stage en Union soviétique où l'illustre disparue y est sortie avec la qualification d'activiste politique.

De retour au pays, Bernadette Clémence Loko devient animatrice à la "Voix de la révolution congolaise", actuelle Radio Congo. Intéressée par le métier de la plume et du micro, en 1984, elle s'admet au cours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENMA) où elle devient journaliste professionnelle, avant d'être affectée à Radio Congo Pointe-Noire.

Dans sa carrière professionnelle, précise l'oraison funèbre, l'illustre disparue a occupé plusieurs fonctions administratives, dont celles de gouverneur du domaine

présidentiel, poste qu'elle a occupé jusqu'à ces derniers jours.

Au plan politique, Bernadette Clémence Loko était fervente militante du Parti congolais du travail (PCT). Jusqu'à ce qu'elle rende son dernier souffle, elle était membre du comité central et secrétaire fédéral du PCT Pointe-Noire. Elle fut aussi présidente de plusieurs associations et politiques de sa formation politique.

Au regard de ce qu'elle a fait pour la nation, elle a été décorée à titre posthume au grade de commandeur dans l'ordre du dévouement congolais.

Pour lui témoigner de leur amour, les dirigeants, cadres, membres et sympathisants se sont inclinés à tour de rôle devant sa dépouille mortelle. En sa qualité de président du comité central du PCT, le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso a déposé une gerbe de fleurs devant sa dépouille.

Après une messe eucharistique dite en sa mémoire, la dépouille de Niambi née Bernadette Clémence Loko a été conduite au cimetière du centre-ville où elle va résider pour l'éternité.

Firmin Oyé



## FONDATION JAN MICHALSKI

## Un programme de résidence d'écriture ouvert à tous

Dans le cadre de son programme 2021, la Fondation Jan Michalski accepte, à présent, les candidatures pour sa prochaine résidence d'écriture en Suisse. Les écrivains, compositeurs et artistes du monde entier, sans restriction d'âge, peuvent postuler au plus tard le 14 septembre.

Les résidences sont ouvertes à tout type d'écriture. Si les écrivains et traducteurs sont accueillis en priorité, les compositeurs, interprètes, musiciens et les artistes d'autres disciplines où l'écriture serait au centre de leur projet, peuvent aussi postuler. Les résidences peuvent se tenir en deux semaines ou six mois et la durée du séjour doit correspondre aux besoins du projet.

Pour postuler, les candidats devront joindre à leurs demandes : un curriculum vitae, une description du projet, un extrait des travaux réalisés. L'envoi des dossiers de candidature se fait via un formulaire accessible en ligne. Et, les dossiers sont à rédiger en anglais ou en français.

L'évaluation des candidatures se fera sur la qualité du projet, l'adéquation entre le projet et la durée du séjour demandée ainsi que sur le parcours professionnel du candidat. Pour les artistes en herbe, ils seront sélectionnés sur base de la qualité de leur projet et la motivation qu'ils mettront en avant dans leur dossier. Les candidatures retenues seront notifiées en novembre 2020 et l'accueil des premiers résidents se fera dès février 2021.

Pour accueillir les participants, la Fondation Jan Michalski a mis en place six cabanes de résidence et une autre qui fait office d'espace de cuisine, de vie en commun et de détente pour les résidents. S'agissant des modalités de prise en charge, les résidents se verront attribuer, entre autres, un logement individuel dans l'une des sept cabanes pour la durée nécessaire à la réalisation de leur projet d'écriture, une allocation forfaitaire de 1200 CHF (environ 1300 USD) par mois, un accès libre à la bibliothèque de la Fondation en journée...

Notons que la Fondation Jan Michalski pour l'écriture et la littérature a été créée en 2004 à Montricher, en Suisse, par Vera Michalski-Hoffmann en mémoire de son époux, afin de perpétuer leur engagement commun envers les acteurs de l'écriture. Elle a pour mission de favoriser la création littéraire et d'encourager la pratique de la lecture à travers diverses actions et activités, parmi lesquelles l'organisation d'expositions et d'événements culturels en lien avec l'écriture et la littérature, la mise à disposition du public d'une grande bibliothèque multilingue, l'attribution d'un prix annuel de littérature mondiale, l'octroi de soutiens financiers et l'accueil d'écrivains en résidence.

Merveille Atipo

## FÊTE NATIONALE DU 15 AOÛT

## Le Congo s'invite à Sarcelles

L'association Tsiémé Intendance, ATI, présidée par Gevaudine Ngourou, en partenariat avec l'association Baobab et la Fondation Fally Ipupa, a ravivé la fibre patriotique des Congolais de France de la région parisienne.



Fally Ipupa au barbecue géant à l'occasion des festivités de la fête nationale du Congo 2020 à Sarcelles en France par l'ATI présidée par Gevaudine Ngourou. Crédit photo : Vanessa Nguema

Samedi 15 août, jour férié en France, les festivités de la célébration du soixantième anniversaire de l'indépendance ont bien eu lieu à Sarcelles, près de Paris. Outre la fête anniversaire, l'objectif était de collecter les fournitures scolaires de la prochaine rentrée scolaire au Congo.

Étant donné le contexte sanitaire du moment relatif au coronavirus, on ne se serait en rien attendu à une telle affluence. Les organisateurs, jouissant de la clémence des températures estivales, ont permis aux Congo-

lais de France et leurs amis, venus en nombre, de se rassembler pour s'imprégner de la culture du pays de la rive droite du majestueux fleuve Congo.

Le dimanche, pour poursuivre les réjouissances, un tournoi de football a eu lieu en présence des autorités de la mairie de Sarcelles, de l'artiste Fally Ipupa, et de l'ancien footballeur international camerounais Rigobert Song.

Cette deuxième journée a permis au président Até Nzété de l'association Baobab, qui œuvre

dans le domaine sportif et collabore avec les associations congolaises, de sceller une coopération de partenariat avec la Fondation Fally Ipupa.

À l'issue du barbecue géant et du tournoi de football, les participants à ces deux journées ont exprimé leur plaisir d'avoir eu l'occasion de se retrouver lors de ces réjouissances et d'avoir pu trinquer à la santé de leur nation, en espérant que se renouvellent de telles bienfaites opportunités.

Marie Alfred Ngoma